

Conseil économique, social et environnemental local  
de Boulogne-Billancourt

## CHEMINER À BOULOGNE-BILLANCOURT

[se promener et découvrir notre ville]

### Rapport de la section « Environnement, Culture et Sport »

**Membres** : Pierre Boutet, Sylvain Canet, Jean-Loup Garcin, Ghislaine Garin-Ferraz, Soazig Hamon, Jean Jaujay, Sandra Kuntzmann, Chantal Lafont-Forestier, Fanny Letourneux, Mireille Martin, Gérard Patenotte, Jean-François Petit-Jean, Yves Pretti, Philippe Revault d'Allonnes.

**Vice-présidente** : Anne Rouet

**Rapporteure** : Laurianne Rossi

Novembre 2013

# Sommaire

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>4</b>
<b>FAVORISER ET VALORISER LA MARCHÉ EN VILLE</b>	<b>6</b>
1) <i>Créer cinq parcours piétons pour Boulogne-Billancourt</i>	8
2) <i>Mettre en place une signalétique dédiée aux parcours piétons proposés</i>	21
3) <i>Rationaliser et clarifier la signalétique existante</i>	22
4) <i>Améliorer le confort des cheminements : Commodité, Confort et Sécurité</i>	23
<b>ANIMER LES CHEMINEMENTS</b>	<b>24</b>
5) <i>Enrichir et diversifier l'offre de divertissements</i>	24
6) <i>Animer les rues et parcs de Boulogne-Billancourt</i>	26
7) <i>Végétaliser la ville</i>	27
<b>OUVRIR LA VILLE VERS LA SEINE ET SES VOISINS</b>	<b>28</b>
8) <i>Ouvrir la ville vers la Seine et ses voisins</i>	29
9) <i>Réhabiliter le parcours des berges, du pont de Saint-Cloud à la passerelle de l'Avre</i>	30
<b>ANNEXES</b>	<b>32</b>
<i>Annexe 1 • Note de cadrage [29/09/2013]</i>	32
<i>Annexe 2 • Le questionnaire d'entretien</i>	34
<i>Annexe 3 • Les personnes rencontrées</i>	37
<i>Annexe 4 • Ressources utilisées</i>	39
<i>Annexe 5 • Les cinq parcours piétons en images</i>	42

## **LES NEUF RECOMMANDATIONS**

### **1) Créer cinq parcours piétons pour Boulogne-Billancourt**

« Du pont d'Issy au pont de Sèvres »

« De la place Marcel Sembat aux serres d'Auteuil »

« Du parc Rothschild à la place Marcel Sembat, par l'avenue Jean- Jaurès »

« Du rond-point Rhin & Danube à l'avenue Robert Schuman »

« Les berges » ou « du pont de Saint-Cloud à la passerelle de l'Avre »

### **2) Mettre en place une signalétique dédiée aux parcours piétons proposés**

### **3) Rationaliser et clarifier la signalétique existante**

### **4) Améliorer le confort des cheminements : commodité, confort et sécurité**

### **5) Enrichir et diversifier l'offre de divertissements**

### **6) Animer les rues et parcs de Boulogne-Billancourt**

### **7) Végétaliser la ville**

### **8) Ouvrir la ville vers la Seine et ses voisins**

### **9) Réhabiliter le parcours des berges du pont de Saint Cloud à la passerelle de l'Avre**

## AVANT-PROPOS

Ce rapport est le fruit des travaux de la section « Environnement, Culture et Sport » du Conseil économique, social et environnemental local (CESEL) de Boulogne-Billancourt, tel que renouvelé par délibération municipale du 22 mars 2012 et assemblée générale du 10 juillet 2012.

Conformément à la modification des statuts du CESEL visant à renforcer l'initiative des sections, la section a défini elle-même le sujet du présent rapport annuel, qu'elle a souhaité consacrer à l'amélioration du cadre de vie bouloonnais à travers l'identification de parcours de promenade urbaine [cf. *lettre de cadrage du 26 octobre 2012 en annexe 1*].

En effet, bien qu'appréciée pour son cadre de vie, la ville de Boulogne-Billancourt présente plusieurs déséquilibres, notamment en termes de paysage architectural, de décor urbain, d'espaces végétalisés et de cheminements piétons et cyclables. La ville se distingue également par de nombreuses ruptures, liées à la densité et à la fracture urbaine générée par les deux axes majeurs qui la traversent. L'axe RD 910 et, de façon moindre, la route de la Reine, nuisent à la qualité de vie et à l'appropriation globale et continue par les Bouloonnais des différents quartiers, des nombreux squares et parcs, des bords de Seine. Le patrimoine et les espaces/équipements publics sont trop peu valorisés.

Dans le but d'atténuer ces déséquilibres et ce phénomène de rupture au sein de la ville, les conseillers de la section se sont attachés à **identifier et proposer des parcours de promenade urbaine, utilisés comme des fils directeurs**.

À même de rendre plus agréable le trajet quotidien vers une station de bus/métro (quitte à le rallonger de quelques minutes) ou de favoriser la déambulation, ces axes de continuité visent à **offrir à chacun un cheminement aux ambiances multiples. Les points de rupture sont évités pour favoriser l'harmonie de la trame urbaine**.

Ces parcours, aux usages et aux paysages variés, relient les différents quartiers de la ville, les points névralgiques (transports, commerces, centres administratifs, sportifs et culturels) et les lieux de nature, à travers les places, les rues, les espaces verts, mais aussi les berges de la Seine. Ils permettent de reconquérir des espaces oubliés, d'améliorer la lisibilité générale de la ville, de développer un partage de l'espace public et de connecter les lieux de nature entre eux.

**La démarche adoptée par la section s'est donc voulue double et complémentaire** : identifier des parcours et les utiliser à la fois comme outils de diagnostics pour des recommandations plus générales sur le cadre de vie, et comme vecteur d'appropriation et de mise en valeur de la ville.

### **Remarques préalables**

- Les parcours proposés ne sont pas touristiques ou patrimoniaux mais se veulent **adaptés à toutes les motivations de la marche** (détente, travail, achats, sorties, sport, culture...) **et reliés à l'ensemble des points d'intérêts de la ville** (espaces vert, édifices remarquables, étapes culturelles, points commerciaux, transports, berges,...). La section a toutefois tenu à ce qu'ils recoupent les itinéraires de certains parcours touristiques existants : années 30, industriel, berges...

- **La section a souhaité accorder à la Seine et aux berges, ainsi qu'à l'animation culturelle et urbaine, une place importante dans ses travaux**, considérant que ces deux sujets sont des leviers essentiels de l'amélioration du cadre de vie bouloonnais. A cet effet, deux sous-groupes dédiés ont été constitués et le rapport consacre à ces deux thématiques de nombreuses recommandations.

• Les travaux de la section, étalés sur une année (de novembre 2012 à novembre 2013), se sont déroulés **en plusieurs phases**.

**Phase 1. Diagnostic**

Pour chaque quartier, un diagnostic des éléments nuisant au cadre de vie quotidien et appelant une intervention municipale a été effectué, et cela à travers trois axes.

Qualité d'usage, commodités publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité et proximité des services urbains</li> <li>• Mobilité, axes piétonniers (cheminements, obstacles), circulations douces (voies cyclables notamment).</li> <li>• Offre culturelle et sportive, lieux de divertissement.</li> </ul>
Qualité paysagère	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insertion d'espaces verts, déminéralisation du tissu urbain (relations bâti/végétal, espaces vides/pleins)</li> <li>• Création de parcours, de « liaisons vertes » dans la ville</li> <li>• Paysage architectural et urbain</li> <li>• Décor et mobilier urbain</li> <li>• Pollution visuelle, dégradations</li> <li>• Mise en valeur des berges et appropriation de la Seine</li> <li>• Entrées de villes</li> </ul>
Confort des espaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité, signalétique</li> <li>• Eclairage</li> <li>• Bruit</li> <li>• Sécurité des piétons/cyclistes (vitesse notamment)</li> </ul>

L'animation (urbaine, sportive et culturelle) constituera un axe transversal.

**Phase 2. Recensement des responsables municipaux et de l'ensemble des associations travaillant sur la thématique du cadre de vie, élaboration d'un questionnaire [voirannexe 2], conduite et restitution des entretiens [liste des personnes rencontrées en annexe 3].** La section a ainsi procédé aux auditions de responsables d'associations et d'élus boulonnais et responsables municipaux, desquelles de nombreuses propositions ont pu émerger.

**Phase 3. Formulation des recommandations générales** sur la base des recherches documentaires et des échanges de la section, des auditions et des restitutions des deux sous-groupes « Culture et animation urbaine » et « Aménagement des berges ».

**Phase 4. Élaboration des parcours**

Définition des tracés et identification de l'ensemble des lieux pertinents (lieu remarquables, espaces culturels, zones commerciales, espaces verts, artères agréables...).

Repérage des parcours par petits groupes sur le terrain (minutage, photos, relevé des points positifs et gênes à signaler).

Restitution des recommandations spécifiques à chaque parcours et d'un diaporama illustré de photos prises par la section [voir en annexe 5].

Dans le cadre de ses réflexions, la section a fourni un important travail de recherche documentaire, d'entretiens et de terrain, guidée par le souci de formuler des propositions utiles, concrètes, mobilisatrices, réalisables à court, moyen et long termes, dont le coût se révèle maîtrisable, et vraisemblablement attendues par les Boulonnais.

**L'ensemble des membres de la section formule le souhait que ces préconisations trouvent leur concrétisation dans une politique à marche forcée (et non des petits pas !) pour faire de Boulogne-Billancourt une ville en marche !**

## FAVORISER ET VALORISER LA MARCHÉ EN VILLE

### *Le renouveau et les ressorts de la marche en ville*

Longtemps oubliée et marginalisée au profit des déplacements motorisés, la marche en ville et le piéton sont redevenus, dès le début des années 2000, un véritable enjeu de recherche et de recommandations. Ils sont désormais au centre de la vision prospective des déplacements et de la mobilité urbaine, donnant lieu à de multiples initiatives :

- programmes européens (Programme OCDE/FIT 2011, Programme COST 358 (20 pays, 70 chercheurs) ;
- plans nationaux (MEDDE, Ministère de la santé, CERTU, INPES, Loi de programmation du Grenelle de l'environnement du 3 août 2009, Plan national Santé-Environnement 2009-2013, Plan national nutrition-santé) ;
- campagnes de sensibilisation : « Manger Bouger » incitant à 30 minutes de marche par jour ;
- plans d'actions de collectivités (« Plan Piétons » mis en place par plusieurs villes). [Voir le « Plan piétons » de Genève en annexe 4.]



Chacun d'entre nous est piéton à un moment de la journée, les motivations de la marche en ville étant aussi diverses que nos actes du quotidien : marcher pour se détendre, se rendre à son travail, manger, boire, travailler, acheter, se divertir, se cultiver, se détendre, bouger...

Pour autant, les concepts de « **marchabilité** » (né aux États-Unis au début des années 2000) ou encore de « **potentiel piétonnier** » démontrent que si l'acte de marcher est une activité quotidienne et toujours réalisable, se déplacer à pied avec bonheur, dans un environnement confortable, accessible, agréable, convivial, signalé, connecté et sécurisé, ne dépend plus de notre seule volonté mais de vrais choix politiques en matière d'aménagement urbain.

« *L'environnement construit est un déterminant potentiel de l'activité physique spontanée et de la santé* », affirmait Bengt Kayser, professeur à l'université de Genève. Plusieurs études ont en effet démontré que les temps de marche des habitants sont fonction de la qualité et de l'environnement des parcours à réaliser. Le programme COST a notamment mis en avant **le concept des 5C** (Garner) en 1998 (mettant également en avant le besoin fondamental de sécurité).

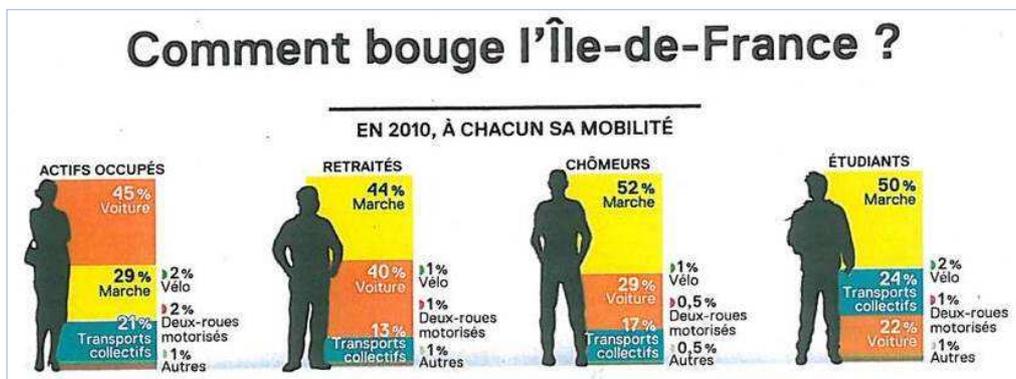
CONVIVALITE	COMMODITE	CONNECTIVITE	CONFORT	CLARTE
-------------	-----------	--------------	---------	--------

De nombreuses villes, en France et à l'étranger, ont saisi cet enjeu et déployé des « Plans Piétons » audacieux, encourageant activement leurs habitants à se déplacer à pied :

- **en France** : les villes de Chambéry, Rennes, Nice, Strasbourg (Plan piéton 2012-2020 : un déplacement sur trois est effectué exclusivement à pied et un sur deux pour les résidents du centre-ville), Dijon, Mulhouse, Lille, Nantes, Lyon, Paris (qui s'apprête à lancer son plan piéton actuellement expérimenté dans le 12<sup>e</sup> arrondissement) ;
- **à l'étranger** : les villes de Genève [Plan en annexe 5], Zurich (Plan piéton : 10 parcours minutés pour découvrir la ville, une maille piétonne dense et continue qui relie espaces verts, réseaux de transports, espaces commerciaux et récréatifs, et plus de 50% de zones 30 en centre-ville), Londres, New-York...

## Quelques chiffres

En Île-de-France, la marche représente 39% des déplacements quotidiens, devançant ainsi tous les autres modes de transport. Une pratique que la région entend soutenir en favorisant le développement des zones 30 (limitées à 30km/h en centre-ville). Notons que pour les déplacements inférieurs à un kilomètre, la part modale de la marche atteint près de 80% dans les centres-villes !



Source : Magazine de la région Ile-de-France, n°45 - Février 2013.

Toutefois, l'Enquête nationale transports et déplacements (ENTD) de 2008 montre que 41% des ménages en France estiment que les trottoirs et carrefours à moins de un kilomètre de leur domicile ne sont pas aménagés pour se déplacer à pied en sécurité. Il est nécessaire **de redonner sa place au piéton en lui offrant un aménagement urbain de qualité et des déplacements sûrs, efficaces et confortables à même de l'inciter à marcher, et complémentaires des autres modes de transports.**

Ainsi, pour favoriser et développer la marche en ville, deux actions deviennent incontournables :

- rendre la ville désirable,
- mieux connaître les besoins des piétons, leurs exigences et leurs difficultés.

Cela nécessite une stratégie globale et unifiée et la mise en œuvre de choix et de politiques publiques à l'échelon municipal, intercommunal voire départemental (pour les axes RD 910 et route de la Reine notamment) en matière d'aménagement des espaces publics, d'environnement, de communication, de signalétique, et de transports, à même d'améliorer l'environnement et le confort du piéton et de valoriser les lieux susceptibles de lui procurer le plaisir de marcher.

Enfin, il apparaît important de souligner **la dimension citoyenne** de la marche en ville. En effet, si elle recouvre des intérêts écologique, économique et sanitaire certains, la marche en ville assure également **une réelle fonction sociale et civique**. Elle permet de « respirer l'air de la ville » :

- mieux la connaître, voire la redécouvrir
- se réapproprier sa rue, son quartier
- échanger avec ses voisins et ses commerçants de proximité.



La rue, le quartier, la ville demeurent le premier des réseaux sociaux et constituent la base de la citoyenneté en ville. **Car celle-ci n'est pas seulement un espace de circulation, elle est d'abord un lieu de vie où l'on habite, travaille, se distrait, que l'on visite, qui favorise les rencontres et les échanges.**

Au regard de ces premiers éléments, pourquoi ne pas ajouter Boulogne-Billancourt au peloton des « villes en marche » ?

La section a tenté d'y répondre en proposant cinq parcours bouloonnais détaillés ci-après et en formulant de nombreuses recommandations, générales et spécifiques, destinées à améliorer l'environnement et l'animation de ces itinéraires.

## 1) Créer cinq parcours piétons pour Boulogne-Billancourt

Boulogne-Billancourt peut offrir des multiples points d'intérêt à ses piétons. La section s'est ainsi lancée dans une double démarche visant l'identification de parcours dans la ville d'une part, et l'amélioration du confort et de l'animation des cheminements pédestres d'autre part.

Les membres de la section se sont efforcés de relier des espaces verts nombreux mais mal connectés, de se réapproprier des bords de Seine négligés, de revaloriser un patrimoine culturel et architectural parfois oublié, d'assurer une continuité de la trame commerciale, et de faire communiquer des quartiers cloisonnés.

La section propose ainsi 5 parcours piétonniers signalés, animés et connectés, qui entendent :

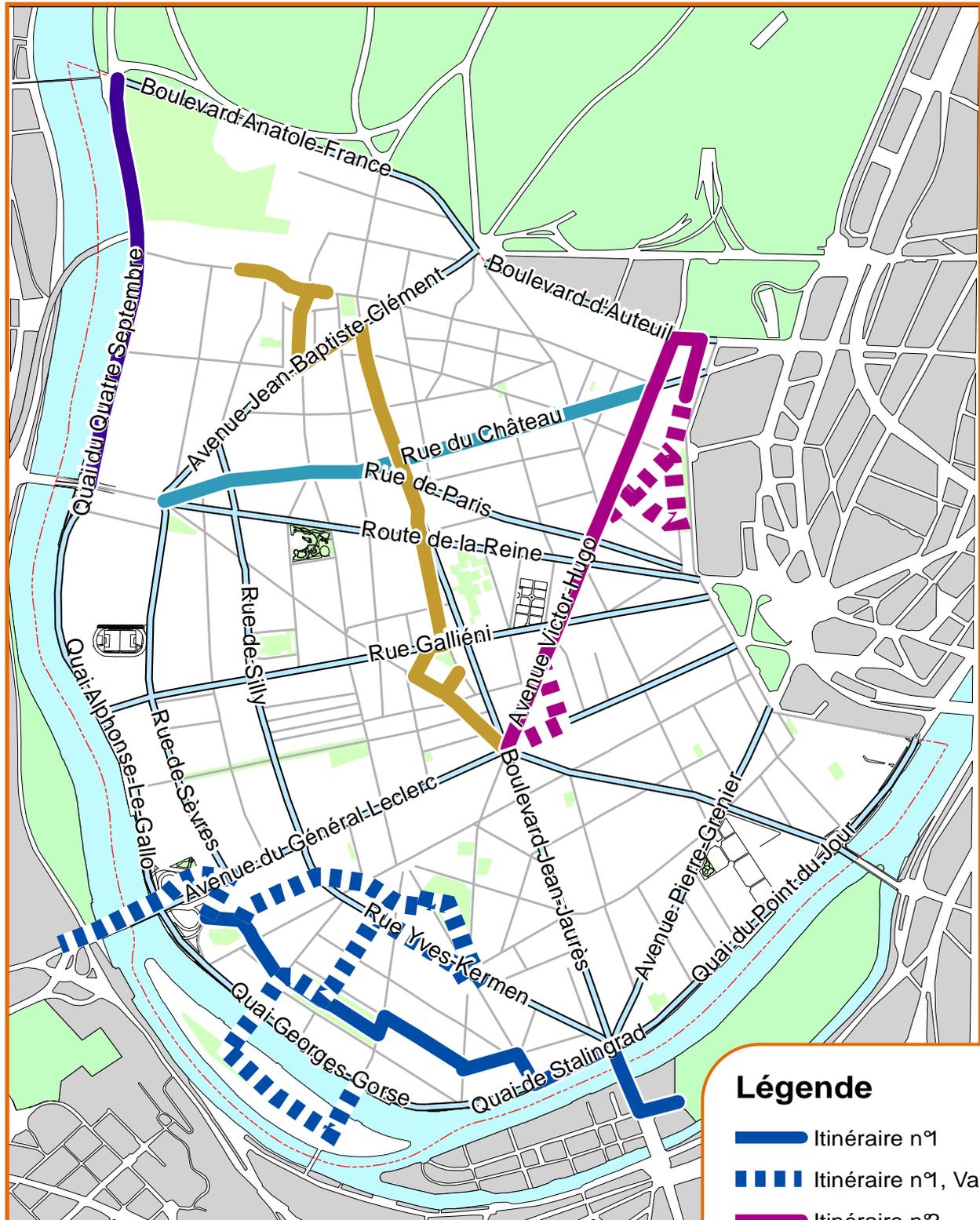
- rendre Boulogne-Billancourt désirable et confortable pour les piétons : des parcours identifiés et diagnostiqués selon trois axes : qualité d'usage, qualité paysagère et confort des espaces publics ;
- donner du lien et du sens à la marche, en rendant le trajet plus agréable tout en optimisant les temps de parcours : des parcours qui relient tous les quartiers, en tenant compte de l'ensemble des points névralgiques et remarquables de la ville ;
- offrir un regard nouveau sur les espaces et les quartiers et mettre en valeur des lieux négligés, voire oubliés : des parcours comme vecteurs d'appropriation et de mise en valeur de la ville ;
- inciter et sensibiliser à la marche en ville : des parcours identifiés et signalés en temps de marche et non en distance ;
- répondre aux différents ressorts de la marche en ville : des parcours multi-usages : se détendre, se rendre à son travail, manger, boire, travailler, acheter, se cultiver, se reposer, se détendre, se bouger, intégrant la possibilité de s'arrêter, de s'asseoir, de se rencontrer et de contempler (bancs publics, parcs, bords de Seine).

Les parcours identifiés sont :

- « Du pont d'Issy au pont de Sèvres ».
- « De la place Marcel Sembat aux serres d'Auteuil ».
- « Du parc Rothschild à la place Marcel Sembat, par l'avenue Jean- Jaurès ».
- « Du rond-point Rhin & Danube à l'avenue Robert Schuman ».
- « Les berges » : du pont de Saint-Cloud à la passerelle de l'Avre.

*[Vous trouverez ci-après la carte des parcours proposés ainsi que les recommandations spécifiques à chaque itinéraire destinées à en améliorer le confort. Une présentation plus complète et illustrée de chaque parcours est proposée en annexe 5.]*

## LES 5 PARCOURS PROPOSÉS



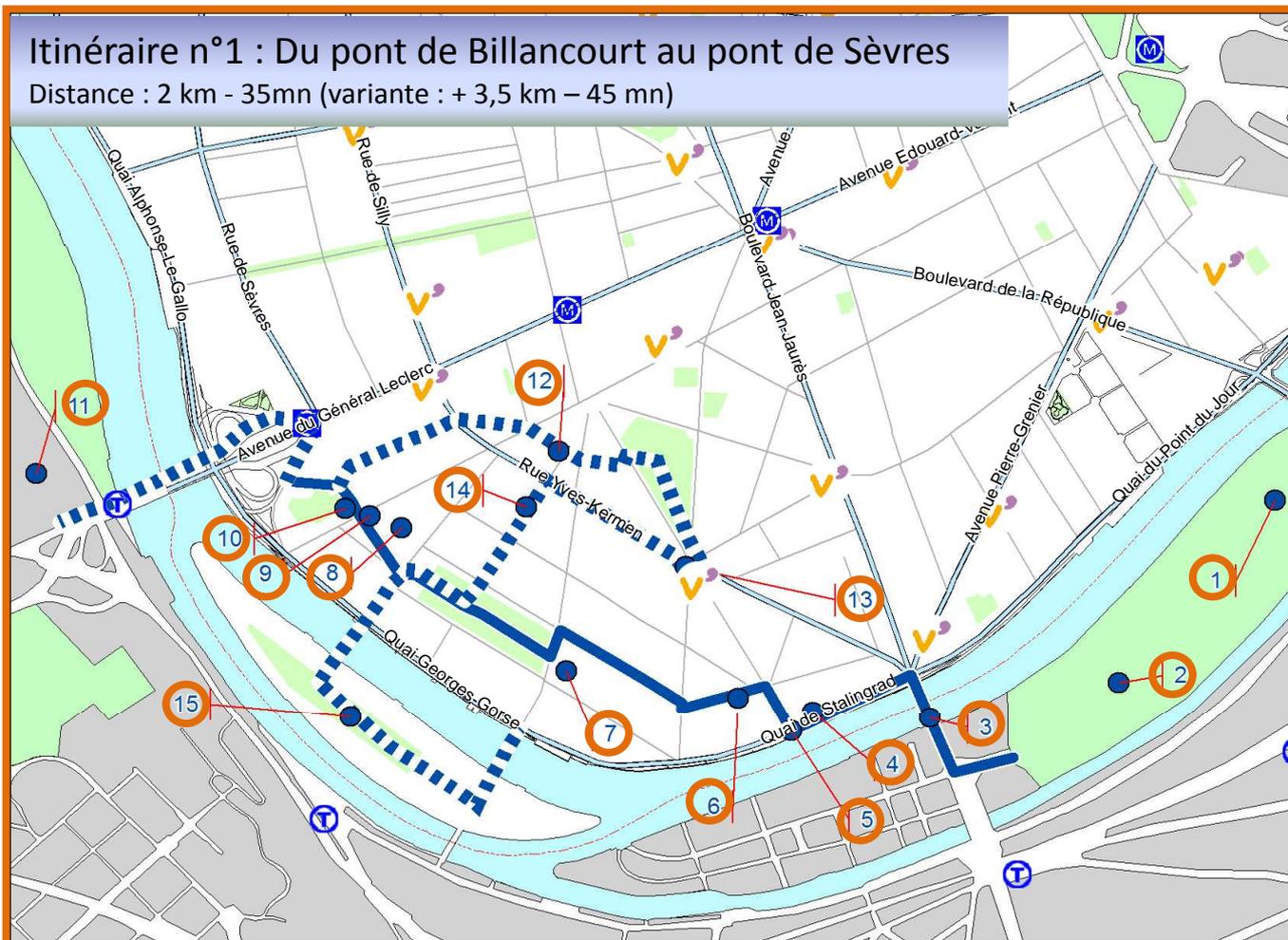
### Légende

- Itinéraire n°1
- - - Itinéraire n°1, Variante
- Itinéraire n°2
- - - Itinéraire n°2, Variante
- Itinéraire n°3
- Itinéraire n°4
- Itinéraire n°5

## Parcours n°1 : Du pont de Billancourt au pont de Sèvres

### Itinéraire n°1 : Du pont de Billancourt au pont de Sèvres

Distance : 2 km - 35mn (variante : + 3,5 km – 45 mn)



## **Parcours n°1 : Du pont de Billancourt au pont de Sèvres**

*(Version courte : 2 km - 35 minutes / Version longue : 3,5 km – 45 minutes)*

### **Nos enjeux pour Boulogne**

- offrir aux Boulonnais de nouveaux espaces pour marcher, courir ou flâner sans les obliger à « aller au parc » ;
- bien accueillir et séduire, les visiteurs attirés par la « Vallée de la Culture » (et arrivant en métro, T2, RER) par un réseau pédestre reliant espaces verts et zones d'intérêt culturel ;
- gérer agréablement et pédestrement les flux de visiteurs qui vont sortir du métro Pont de Sèvres pour assister aux spectacles, concerts et expositions de l'Île Seguin, en évitant l'engorgement des trottoirs de la RD1 ;
- faire en sorte que « nos ponts » soient des passerelles vers l'intercommunalité et non des ruptures de territoires ;
- permettre aux Boulonnais de vivre de façon originale l'intercommunalité en branchant le réseau pédestre de Boulogne-Sud sur les ressources en parcs / musées / réseaux pédestres du Grand Paris Seine Ouest ;
- valoriser le centre-ville Marcel Sembat, assez quelconque, en lien avec les nouveaux espaces du sud de la ville, plutôt attrayants ;

### **Nos constats**

#### **Constat 1. Boulogne dispose de nombreux atouts verts près de la Seine**

- dans Boulogne Sud : Parc des Glacières + Parc de Billancourt + Ile Seguin ;
- dans son vis-à-vis intercommunal immédiat : Parc de l'Île St-Germain + Parc du Brimborion + Parc de Saint-Cloud + Jardins Albert Kahn ;
- divers arbres ou plantes remarquables (peuplier noir...) ;
- les potagers familiaux du Pont de Sèvres, etc.

#### **Constat 2. Boulogne-Billancourt bénéficie de nombreux ponts réservés aux voitures ; ils oublient de faire profiter de la Seine aux piétons.**

- les ponts d'Issy, de Sèvres, de Saint-Cloud servent à faire passer des voitures... pas à relier des espaces de loisirs ;
- le pont de Billancourt, côté Boulogne, ne présente pas le niveau de qualité paysagère qu'il atteint côté Issy-les-Moulineaux ;
- seule la passerelle Seguin est prévue pour les piétons. Incertitude sur la passerelle Daydé ;
- le pont de Sèvres ;
- le pont de Saint-Cloud.

#### **Constat 3. Boulogne est riche de nombreux sites et musées qui gagneraient à être reliés par un circuit pédestre agréable et paysager.**

Par exemple : la Tour aux Figures (Île St-Germain) ; le lieu où vécut Deng Ziao-Ping, ouvrier chez Renault (rue Traversière) ; le Musée Renault (collection de peintures) au cœur du Parc Seguin ; le Musée de l'Île Seguin ; l'espace Cirque ; la Salle de concert ; la Crèche à La Girafe ; le Musée de Sèvres...

## NOS RECOMMANDATIONS

- Créer un parcours pédestre logique reliant les beaux points de vue sur la Seine / les Parcs / les Iles / l'Eco-Quartier / les Musées de Boulogne Sud / La salle de concert / Le cirque... et les nombreux transports en commun à proximité.
- Assurer une liaison verte entre Marcel Sembat et le parc des Glacières et une autre entre le métro Billancourt et le parc des Glacières.

C'est possible en prenant conscience des trames paysagères déjà existantes, en s'attachant à paysager les quelques « tronçons » de rues ou de ponts dénudés qui produisent actuellement un désagréable sentiment de « ruptures de charme » ou de « rupture de trame ».

Ex : Pour relier le pont de Sèvres, via le Parc de Billancourt, au pont de Billancourt et à l'île Saint-Germain

- en profitant de la réalisation de la seconde partie du parc de Billancourt pour paysager et verdir la rue Traversière et le tronçon de 50 mètres quai de Stalingrad / rue Nationale ;
- en renforçant le caractère « Rambla » du quai de Stalingrad ;
- en achevant de paysager le pont de Billancourt.

Ex : Pour relier très agréablement la rue de Billancourt, des aménagements verdoyants à prévoir

- sur le tronçon allant du Lycée Prévert au Mail et à ses aires de jeux : 150 m ;
- vers la place Bir-Hakeim, au parc des Glacières, l'avenue Emile Zola : 150 m.

Ex : Achever la liaison parc des Glacières - allée piétonne Marc Chagall - allée piétonne Doisneau - parc de Billancourt

Sur l'allée A. Boughera El Ouafi, un effort paysager dans l'esprit des autres allées piétonnes est à faire sur environ 150 m. ; l'espace piétonnier existe mais il est « pauvre ».

## Parcours n°2 - De la place Marcel Sembat aux serres d'Auteuil

### Itinéraire n°2 : De la place Marcel-Sembat aux serres d'Auteuil

Distance : 1,7 km - 25mn (variante : + 3,5 km – 45 mn)



## Parcours n°2 - De la place Marcel Sembat aux serres d'Auteuil

(1,7 km – 25 minutes)

### **Les enjeux**

Offrir aux Bouloonnais la possibilité d'échapper une heure à l'agitation du centre-ville, en empruntant un itinéraire de promenade tranquille et verdoyant qui les mènera aux Serres d'Auteuil, voire à l'orée du Bois de Boulogne ou, pour les amateurs d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, vers le parcours des années 30.

### **Les constats**

Notre constat a été établi avant le lancement par la Ville de travaux de rénovation de l'avenue Victor Hugo ; certains aspects négatifs notés ci-après ne sont donc plus d'actualité à ce jour ou ne devraient plus l'être plus dans un avenir proche.

L'intérêt du parcours, dans son état actuel, est très contrasté, entre l'avenue Victor Hugo (entre la place Marcel Sembat et la route de la Reine) peu attractive mais très arborée et en cours de réhabilitation, et l'avenue Robert Schuman, beaucoup plus accueillante pour le promeneur. Large et arborée, celle-ci est bordée de nombreux hôtels particuliers et villas : hôtel Renard où habita Malraux de 1945 à 1962, atelier Joseph Bernard, hôtel Dujarric, école Dupanloup qui fut l'ancienne propriété du grand duc Paul de Russie... La proximité immédiate du parcours des années 30 apporte un intérêt supplémentaire à la promenade.

La présence de commerces de proximité, aux alentours du carrefour route de la Reine / avenue Victor Hugo est un plus pour la personne qui voudrait se restaurer rapidement ou se reposer à la terrasse d'un café.

Le parcours est emprunté par le SUBB/boucle Nord entre Marcel Sembat et le rond-point André Malraux. On peut donc éventuellement éviter la partie la moins intéressante du parcours et limiter la promenade pédestre à la seconde partie. De plus, deux lignes de métro et deux lignes d'autobus passent à proximité.

Le parcours se prête aussi à l'utilisation du vélo, la circulation automobile étant relativement modérée. Une piste cyclable existe sur l'avenue Robert Schuman, mais uniquement dans un sens, ainsi que deux stations de Vélib', dont une à proximité.

À déplorer la présence envahissante de concessionnaires automobiles et de nombreux deux-roues, ainsi que celles de terrasses de restaurant particulièrement gênantes au milieu de l'avenue Victor Hugo.

## **NOS RECOMMANDATIONS**

### *À court terme*

- Des recommandations que nous aurions pu formuler se trouvent de facto intégrées dans les travaux engagés par la Ville et actuellement en cours sur l'avenue Victor Hugo (jusqu'à la rue Gallieni) : plantation d'arbustes et de massifs floraux, nouveau revêtement pavé entre les arbres, création de places pour les deux-roues, renouvellement du mobilier urbain, pistes cyclables.
- La pose de panneaux signalétiques indiquant les sites remarquables (Serres d'Auteuil, quartier des Princes...) et une indication des temps de parcours piétonniers s'imposent.
- Une meilleure visibilité de l'hôtel particulier Dujarric sur l'avenue Robert Schuman serait souhaitable, notamment par la suppression de la végétation luxuriante située derrière la grille noire qui en cache la vue.

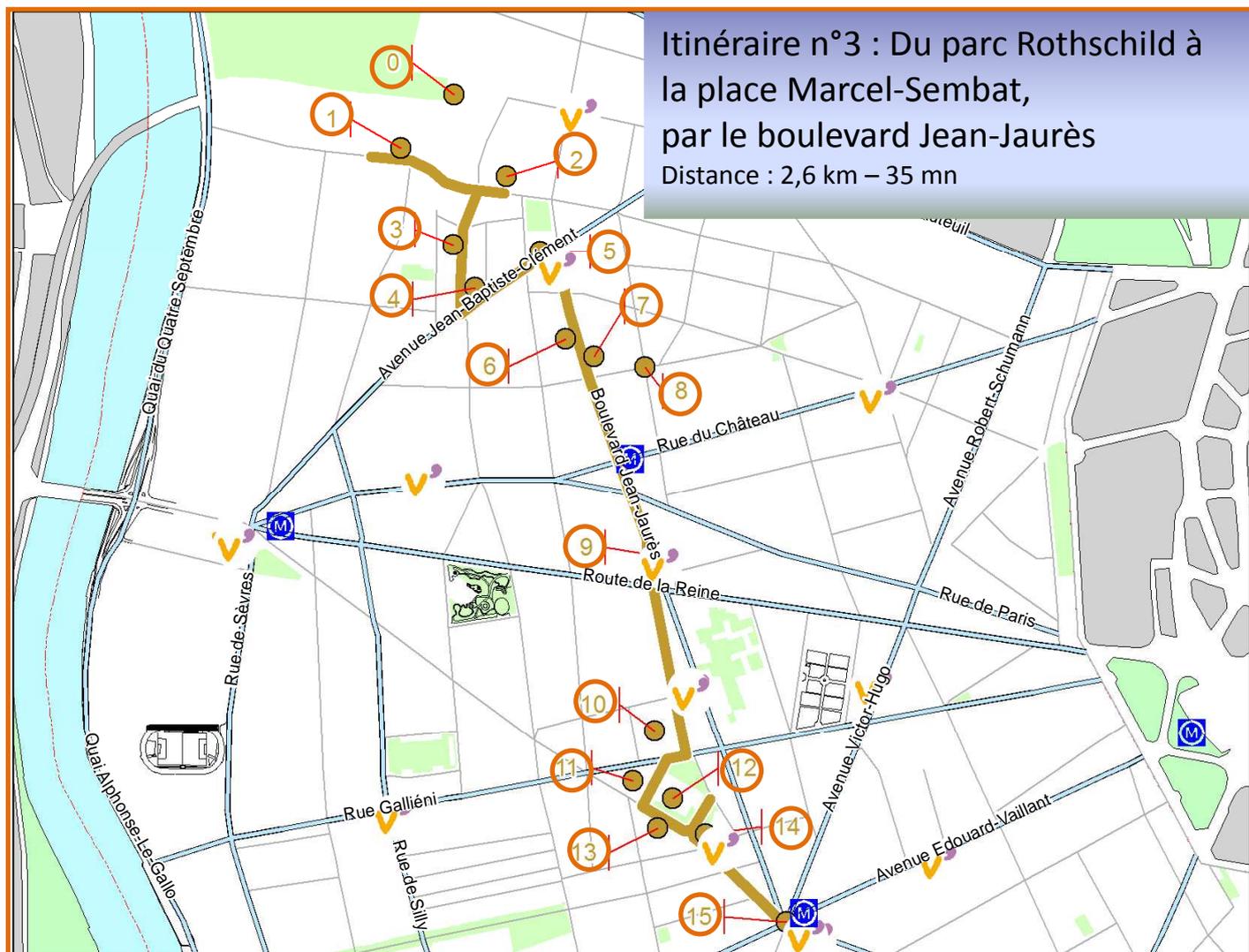
*À moyen terme*

- La 2<sup>e</sup> tranche de travaux prévue pour le 2<sup>e</sup> semestre 2014 (de la rue Gallieni au rond-point André Malraux) devrait, de même, rendre cette partie du parcours plus attrayante et sécuriser le carrefour avec la route de la Reine.
- L'installation de ralentisseurs sur l'avenue Robert Schuman permettrait de faire respecter la limitation de vitesse des véhicules.

*À long terme*

- Compléter le réseau des pistes cyclables dans les deux sens et sur toute la longueur du parcours.

**Parcours n°3 - Du parc Rothschild à la place Marcel Sembat,  
par le boulevard Jean-Jaurès**



## Parcours n°3 - Du parc Rothschild à la place Marcel Sembat, par le boulevard Jean-Jaurès (2,6 km - 35 minutes)

### Les enjeux

- Apporter aux Boulonnais la connaissance/conscience du patrimoine urbain qui les entoure lors de leurs déplacements à pied dans la ville.
- Proposer une valorisation du territoire en offrant des parcours pédestres de (re)découverte douce de la ville.
- Observer l'existant et suggérer les axes d'embellissement.
- Voir comment éveiller l'intérêt de l'habitant pour sa ville et déclencher l'envie de participer à l'amélioration de son cadre de vie quotidien ?
- Étudier les moyens à mettre en œuvre pour leur permettre d'accéder à l'information ?

### Les constats

- Six points à vivre caractérisent ce parcours : la place Marcel Sembat, l'Hôtel de ville, le carrefour Jean-Jaurès / route de la Reine, le marché Escudier, le TOP et le parc Rothschild.
- Les bâtiments (maisons individuelles de caractère, immeubles commerciaux, établissements publics...) sont dignes d'intérêt pour leur fonction ou leur style architectural.
- La dynamique commerciale et culturelle est riche, mais pauvrement signalée.
- Nombre d'espaces verts existent : Parc Rothschild, boulevard Jean-Jaurès arborée, Grand Place, jardins de l'Hôtel de ville. Les liaisons vertes restent à dessiner et à enrichir. Palier les ruptures notables : parking devant le magasin Thiriet, la place Wallace.
- Les animations de rues demandent à être étendues : galeries d'art, piétonisation.

## NOS RECOMMANDATIONS

### À court terme

- Supprimer la signalétique inutile, obsolète et erronée et inventorier celle qui manque ; planifier son remplacement en tenant compte de la mise en place de la signalétique piétonne future et favoriser son rôle informatif (et non la fonction commerciale).
- Harmoniser le mobilier urbain destiné aux plantations.
- Proposer aux artistes boulonnais (professionnels et amateurs) d'embellir les containers de tri, les compteurs électriques et téléphoniques.

### À moyen terme

- Redéfinir les accès piétonniers à la place Wallace et en redessiner l'aménagement paysager.
- Lancer une dynamique de réflexion des acteurs du territoire autour de l'amélioration de leur cadre de vie : l'embellissement des terrasses pour les commerçants, l'implantation éphémère d'expositions de rues, ...
- Instaurer une signalétique piétonne en temps de marche reliant l'ensemble des points remarquables de la commune (et au-delà).

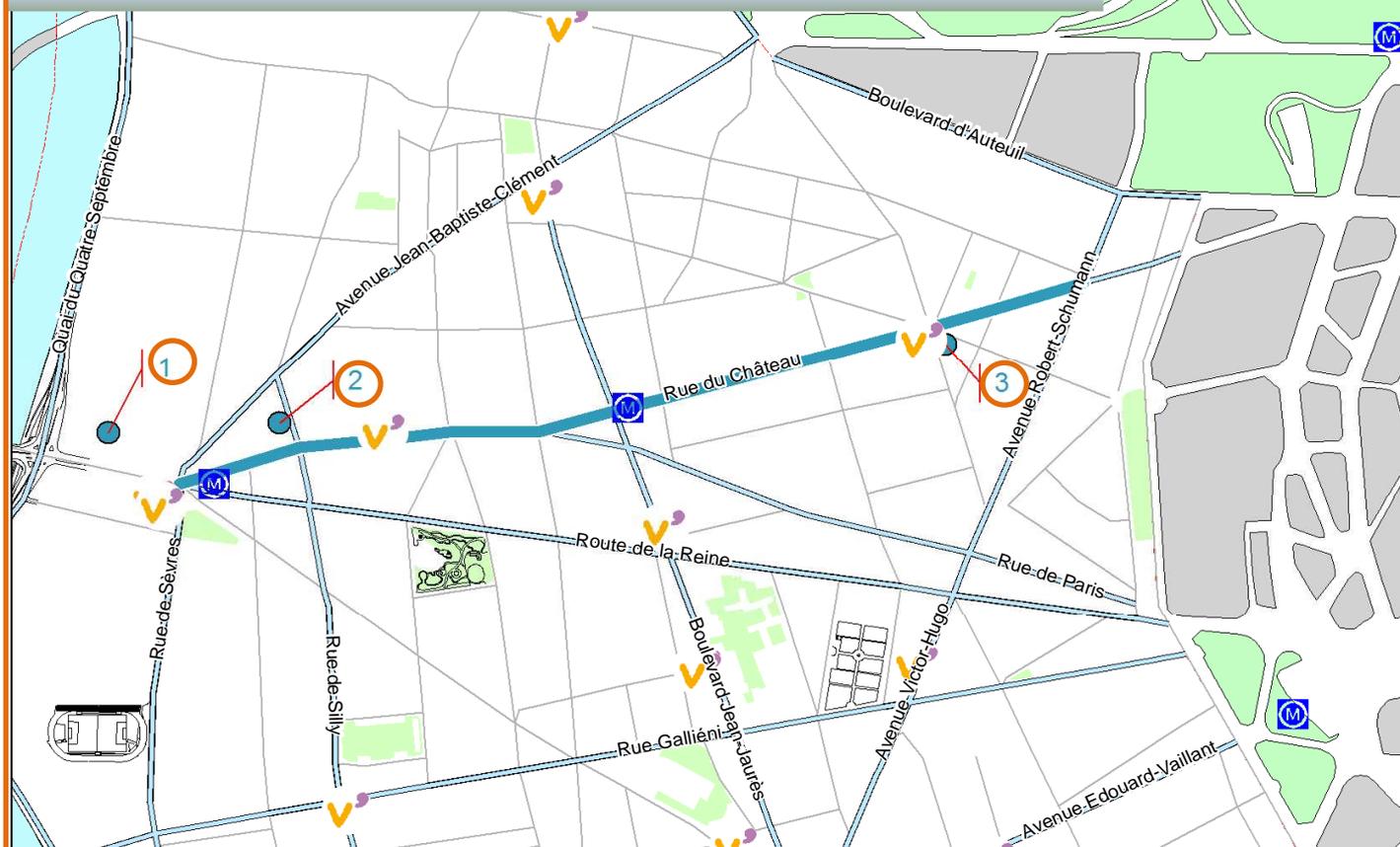
### À long terme

- Mettre en place une signalétique numérique intégrant points remarquables, informations pratiques communales, etc, en réalité augmentée.

## Parcours n°4 : Du rond-point Rhin & Danube à l'avenue Robert Schuman

### Itinéraire n°4 : de Rhin-et-Danube à l'avenue Robert-Schuman

Distance : 1,6 km – 25 mn



## Parcours n°4 : Du rond-point Rhin & Danube à l'avenue Robert Schuman

(1,6 km – 25 minutes)

### Les enjeux

- Un itinéraire qui relie deux jardins d'envergure : Albert Kahn et les Serres d'Auteuil.
- Un itinéraire de liaison pour les habitants des quartiers nord de Boulogne.
- Un parcours très bien desservi par les transports (carrefour Rhin et Danube, ligne de bus 52, métro ligne 10, transfert vers le T2 et la rive droite).
- De nombreux lieux d'animation (brasseries et cafés).
- Plusieurs points remarquables : jardins A. Kahn, Studios de la SFP, Serres d'Auteuil.

### Les constats

- Grandes trottoirs plantés d'arbres rue Jean-Baptiste Clément et une partie de la rue de Paris.
- Trottoirs encombrés rue de Silly (deux-roues).
- Studios de Boulogne mal signalés (plaque informative mal placée) et peu renseignés.
- Rétrécissement des trottoirs au carrefour de la rue d'Aguesseau puis rue du Château, nouveau rétrécissement de trottoir mais entrée dans une zone commerciale. Disparition des plantations d'arbres de voirie.
- Carrefour Jean-Jaurès : signalétique confuse et peu visible en venant de la rue du Château.
- Rue Laurençon : beaux espaces de jardins privés, trottoirs et rue rénovés récemment.
- Place Denfert-Rochereau : un seul panneau indicateur, manque d'arbres et de verdure.
- Carrefour Château – Schuman : croisement de l'itinéraire centre-ville / Serres d'Auteuil et du parcours des années 30 ; signalétique peu adaptée.

Un itinéraire de déplacement local agréable, « propre » et peu encombré, qui mériterait toutefois une vraie signalétique piétonne indiquant également les autres points d'intérêt (TOP, Rothschild, Buchillot d'un côté, Grand Place et musée des années 30 de l'autre).

### NOS RECOMMANDATIONS

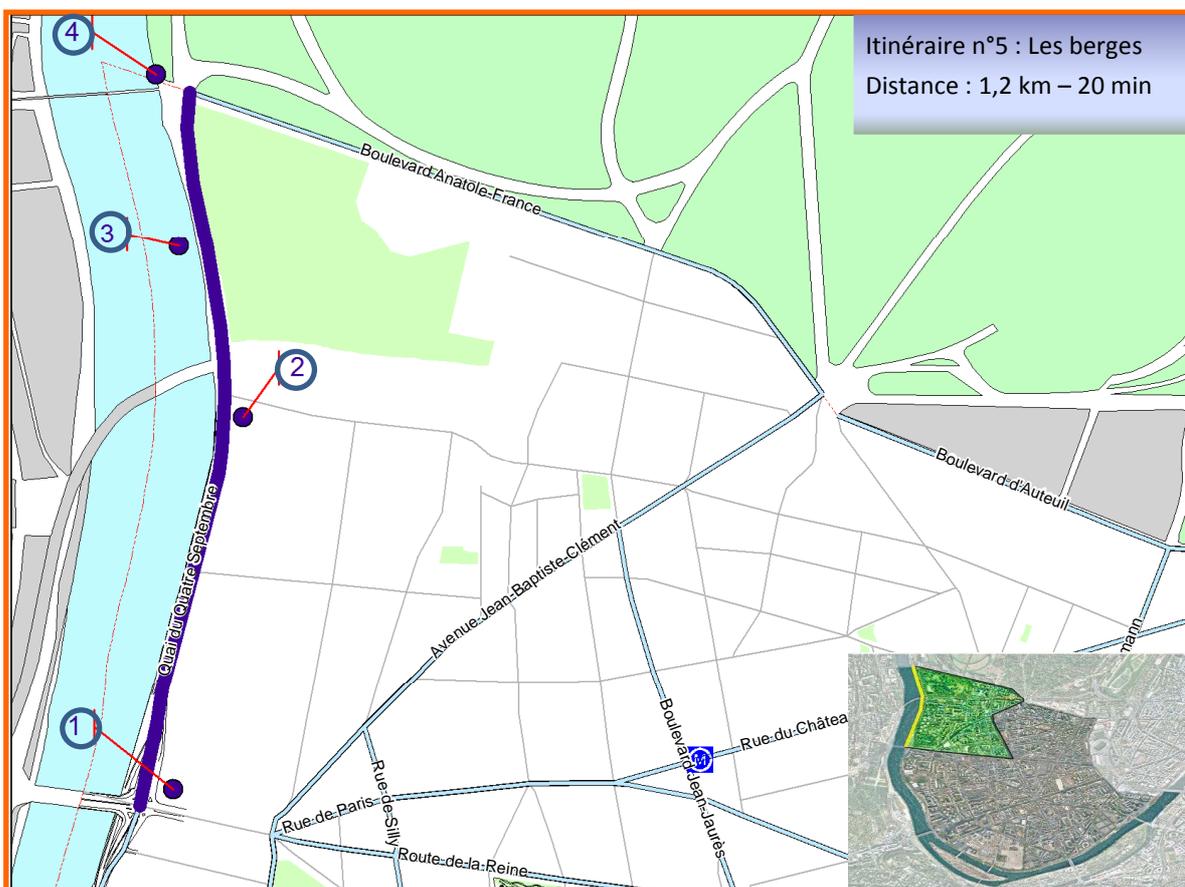
#### À court terme

- Lutter contre l'encombrement des trottoirs, par les deux-roues notamment.
- Mieux signaler et valoriser les studios de la SFP.

#### À moyen terme

- Revoir la signalétique sur l'ensemble du parcours (confuse, certains points d'intérêt non indiqués).
- Étudier un réaménagement de la place Denfert-Rochereau : un seul panneau indicateur, manque d'arbres et de verdure.

## Parcours n°5 - Les berges ou Du pont de Saint-Cloud à la passerelle de l'Avre



[Les recommandations propres à ce parcours figurent dans la partie 3 du rapport « Ouvrir la ville vers la Seine et ses voisins ».]

## 2) Mettre en place une signalétique dédiée aux parcours piétons proposés

Il est à noter tout d'abord qu'il n'existe à ce jour aucune signalétique piétonne dans la ville.

Le déploiement des parcours proposés précédemment ne saurait se passer d'une signalétique dédiée, permettant à tout piéton de les identifier et, plus simplement, de se repérer dans la ville non pas en distance mais en temps de marche. En effet, la signalétique en temps de parcours (à la vitesse du piéton : 5 km/h) est vivement recommandée car plus incitative, alors que les distances à parcourir poussent à renoncer à la marche.



Notons, par ailleurs, que la durée médiane d'un temps de parcours à pied est de 10 minutes (soit 800 mètres), ce qui n'exclut ni les déplacements plus longs ni l'usage combiné marche à pied/transports publics.

La section préconise donc la mise en place concomitante d'une signalétique dédiée répondant aux critères suivants.

### NOS RECOMMANDATIONS

- Une signalétique spécifique, repérable et réversible (visible à l'aller comme au retour).
- Une signalétique à la fois verticale (panneaux), au sol (médaillon) et numérique.
- En temps de marche (et non pas en distance).

**L'Inpes souhaite faire réfléchir en termes de temps, non de distance**

 Mairie	10 min
 Centre historique	8 min

L'Inpes a mené en novembre 2010 une campagne de communication télévisée et d'affichage pour promouvoir l'activité physique dans le Programme national nutrition santé (PNNS) et présenter les modes actifs pour assurer à chacun 30 minutes de marche rapide par jour.

L'Inpes a également élaboré un projet événementiel, en installant une signalisation piétonne dans neuf villes en France. La signalisation consistait en un fléchage d'itinéraires exprimés en temps de trajets à pied et non plus en distance. Les panneaux de signalisation ont été installés sur des emplacements loués aux commerces de proximité et dans les gares.

L'évaluation a montré un bon accueil de ce dispositif par les citoyens, par exemple :

- 91 % des habitants ayant déjà vu les panneaux ont déclaré les apprécier ;
- 87 % les ont jugés utiles pour les citoyens en général, et 69 % pour eux en particulier ;
- 16 % des citoyens concernés par le dispositif ont déclaré avoir déjà changé certains de leurs comportements de déplacements.

Afin d'apporter un soutien aux communes intéressées par ce principe de signalisation piétonne, l'Inpes et le ministère de la Santé ont élaboré un « kit d'appui » aux collectivités locales, téléchargeable sur [www.mangerbouger.fr/pro](http://www.mangerbouger.fr/pro)

Source : TechniCités, n°227 - 8 avril 2012.

### 3) Rationaliser et clarifier la signalétique existante



Au fil des repérages sur le terrain, les membres de la section ont pu constater une "surenchère" dans la signalétique existante : **les panneaux foisonnent (routiers, commerciaux, informatifs) jusqu'à se révéler tour à tour confus, inutiles, insuffisants ou encore incongrus !**

Cette signalétique abusive se révèle contre-productive et produit une gêne visuelle et un sentiment de confusion chez les piétons comme chez les automobilistes.

Certains panneaux sont placés aux mauvais endroits, obsolètes, inutiles ou a contrario manquants. En effet, plusieurs lieux ne sont pas indiqués, tels que les marchés, le parc Rothschild, l'hôpital A. Paré, le musée Belmondo, le TOP, les Passages, etc.

#### NOS RECOMMANDATIONS

- Un examen de toute la signalétique existante.
- La suppression des doublons/panneaux obsolètes et de toute pollution visuelle (affichages publicitaires clandestins ou désuets...).
- Une signalétique informative plutôt que commerciale, harmonieuse à l'échelle du territoire.
- L'ajout des panneaux manquants : Hôpital Ambroise Paré, musée Paul Belmondo, Théâtre de l'Ouest Parisien, les Passages, les serres d'Auteuil, l'accès aux berges, ...
- La mise en place aux intersections de rues d'un repérage de numéros d'immeubles en bordure de rue (comme à Neuilly) pour permettre une meilleure orientation dans l'espace.

#### 4) Améliorer le confort des cheminements : Commodité, Confort et Sécurité

Comme indiqué précédemment, le développement de la marche en ville suppose de redonner sa place au piéton en lui offrant un aménagement urbain de qualité et des déplacements sûrs, efficaces et confortables à même de l'inciter à marcher, et complémentaires des autres modes de déplacements.

Après avoir pratiqué à plusieurs reprises sur le terrain les parcours proposés, les membres de la section ont réalisé des diagnostics précis sur la commodité, le confort et la sécurité de ces itinéraires (cf. tableau en page 4), ce qui a permis de dégager les recommandations suivantes.

##### NOS RECOMMANDATIONS

- Poursuivre la sécurisation des traversées et des cheminements piétons aux points névralgiques.



- Mettre un terme à l'occupation anarchique des trottoirs par les deux-roues, les concessionnaires auto-moto, les terrasses de restaurants et les étalages et commerces alimentaires, qui constituent un

véritable obstacle au cheminement piéton.

- Engager la réfection des trottoirs dégradés/rapiécés, des terre-pleins non ou mal entretenus, des pieds d'arbres détériorés.



- Étendre le nombre de zones 30.
- Poursuivre l'harmonisation du mobilier urbain.
- Installer des toilettes publiques dans tous les points névralgiques de la ville (centres commerciaux, espaces verts, pôles administratifs/culturels) et les signaler.



- Implanter des fontaines Wallace comme à Paris.
- Mettre à l'étude une obligation de ravalement des façades d'immeubles afin de rompre, sur certains axes, avec cette impression de saleté due à l'état dégradé des façades.

- Œuvrer à une meilleure accessibilité :



- en créant un groupe de travail municipal intégrant des personnes à mobilité réduite (personnes âgées et en situation de handicap) ;

- et en examinant les accès de tous les établissements accueillant du public et de l'ensemble des trottoirs de la ville (trottoirs non abaissés, inclinés ou abîmés).

## ANIMER LES CHEMINEMENTS

**Le cadre de vie s'améliore aussi dans une ville où l'animation culturelle, la convivialité et la qualité paysagère font bon vivre et rythment les pas des piétons !**

La section a tenu à travailler sur ce volet, jusqu'à former un sous-groupe dédié au sujet. Cela a permis de formuler plusieurs recommandations sur l'offre de divertissements (sportive, culturelle ou encore citoyenne), l'animation municipale et commerciale et les efforts à fournir en termes de végétalisation. Ce dernier point représente de vrais leviers d'amélioration du cadre de vie en général et de l'environnement de parcours en particulier.

### 5) Enrichir et diversifier l'offre de divertissements

#### NOS RECOMMANDATIONS

##### - L'offre sportive

Il apparaît indispensable de répondre au manque d'équipements sportifs par la création de nouvelles installations (une seconde piscine notamment) et la mise en place de synergies nouvelles avec les équipements de Paris et de GPSO (Roland Garros, Jean Bouin, Stade Français...).

##### - L'offre culturelle

###### • Valoriser le patrimoine

Par la création d'un Centre d'interprétation et d'animation du patrimoine CIAP (au moins 300m<sup>2</sup>), conformément à l'engagement municipal de 2006 lié à l'attribution du label « Ville d'art et d'histoire ».

Ajouter un parcours sur l'architecture contemporaine de la ville, relié au parcours des années 1930.

###### • Développer l'art dans la ville

Recourir à un habillage esthétique et artistique du mobilier urbain tel que les échafaudages, les armoires et compteurs électriques notamment. À cet égard, le partenariat noué entre la ville de Versailles et l'école des arts graphiques a donné naissance à des décors en trompe-l'œil remarquables (voir ci-contre).

Installer des sculptures dans la ville et/ou prévoir un parcours des sculptures. De nombreux sculpteurs connus du monde entier ont travaillé,

vécu ou installé leur atelier à Boulogne au début du XX<sup>e</sup> siècle (Bartholdi, Troubetzkoy, Landowski, Lipchitz, Miestchaninoff...). Il pourrait être envisageable de créer, à l'instar des parcours Architecture des années 30 ou industriel, un parcours des sculptures à partir d'œuvres déjà exposées dans la ville et des ateliers toujours existants de ces sculpteurs.

Réalisation à titre gracieux de trompe l'œil sur le mobilier urbain  
en partenariat avec  
la Ville de Versailles



Avenue des Etats-Unis, Croisement Boulevard de la Reine



Ecole d'Art Mural de Versailles  
9, rue Sainte Geneviève, Versailles  
www.ecole-artmural-versailles.com



Par ailleurs, le musée-jardin Paul Landowski, non conforme aux normes en vigueur, est menacé de fermeture. L'association des amis de ce musée proposerait, si ce musée devait fermer, d'installer certaines sculptures dans la ville ou dans les espaces vacants du centre Landowski.

Initier des expositions de rue (photos, peintures, sculptures) en créant d'autres scènes que la seule Grand Place : parcs Léon Blum, Rothschild et des Glacières, la place Marcel Sembat, le boulevard Jean-Jaurès.



Inviter des artistes contemporains à exposer des œuvres éphémères en pieds d'immeubles

Exposer les artistes et amateurs de peinture hors des lieux fermés : pages d'exposition sur le site de la ville, opération « Sortez vos pinceaux », ...

• **Encourager les initiatives citoyennes**

Signaler et colorer les écoles publiques.



**À Boulogne-Billancourt**

Développer le *Street art* ou festival des peintres sur trottoirs ; créer un festival des arts de la rue ?  
Utiliser les palissades du chantier de la ZAC comme espace (maîtrisé) d'expression artistique : exposition, graffitis, ...



**À Grenoble**



**À Versailles**

## 6) Animer les rues et parcs de Boulogne-Billancourt

### NOS RECOMMANDATIONS

- Œuvrer en faveur d'une meilleure continuité de la trame commerciale - certains quartiers étant dépourvus de commerce de proximité (Trapèze, nord de Boulogne-Billancourt) - et veiller à une mixité commerces/habitations qui contribue à la qualité du cadre de vie.
- Piétonner de manière plus récurrente le boulevard Jean-Jaurès au-delà d'un week-end par an à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, en septembre, et étendre l'opération au sud de la place Marcel Sembat.



**Boulevard Jean-Jaurès piéton  
à l'occasion de la Semaine de la mobilité**

- Satisfaire les besoins de terrasses, restaurants, commerces : proposer des opérations du type « concours de vitrines » en toutes saisons, notamment lors des fêtes de fin d'année, portraits de Boulonnais, peintures sur trottoirs, semaine des étalagistes...
- Améliorer la Fête de la musique boulonnaise en multipliant les scènes : par ex. un « Music Tour des restaurateurs » ?
- Redécouvrir de manière ludique la ville à travers l'organisation de chasses aux trésors ou de rallyes (thématique et niveaux enfants/adultes) associant les commerçants et les lieux culturels).



Étendre la fermeture des quais aux voitures à deux week-ends par an (le premier l'étant déjà lors du marathon de Boulogne) en l'associant à une fête des quais (découverte en bateau, pique-niques sur l'île Seguin...)

Développer le théâtre de rue permettrait d'animer les déambulations des Boulonnais.

Organiser des concerts de rue (dans les parcs notamment), par les élèves du Conservatoire par exemple.



**Opération *Play me. I'm yours* à BB, 2013  
(pianos en « libre service » dans différents lieux).**



## 7) Végétaliser la ville

### NOS RECOMMANDATIONS

- Doter un maximum de rues en arbres ou arbustes, le coût pouvant être réduit en faisant appel aux établissements scolaires, aux écoles horticoles ou bien en lançant une opération de parrainage d'arbres.

*Ci-contre :*

*certificat de parrainage d'arbre initié par la région Poitou-Charentes.*

- Fleurir tous les ponts de BB.
- Au centre de la place Marcel Sembat :



- installer un jardin japonais, un bassin ou bien des plantes n'ayant aucun besoin en eau (compte tenu de l'absence d'acheminement en eau jusqu'au centre de la place),
- proposer la réalisation paysagère à une école d'horticulture ou aux commerçants ;
- confier à un cabinet d'architecte-paysagiste-urbaniste le réaménagement complet de la place.

- Cesser de recourir aux jardinières, souvent mal entretenues et privilégier les plantations au sol.
- Sensibiliser et inciter les Boulonnais à la végétalisation des espaces publics et privés :
  - en relançant un concours du balcon et de l'immeuble fleuri pour encourager à la végétalisation des logements et des parties communes (hall, cour) des immeubles (récompenses et photos dans BBI) ;
  - en mettant en place des jardins partagés (pourquoi pas au parc Rothschild ?).



## OUVRIR LA VILLE VERS LA SEINE ET SES VOISINS

Notre ville, qui s'appelait de 1790 à 1926 Boulogne-sur-Seine, dont le blason et le logo portent une caravelle, est ceinte par le fleuve qui constitue un patrimoine naturel très riche au plan de la diversité végétale et animale. Malheureusement, de nos jours, ce patrimoine est pratiquement ignoré des Boulonnais.



Les armoiries adoptées en 1898 rappellent toute l'importance du fleuve et de la navigation dans la ville depuis ses origines.



Source : BBI, avril 2009.

La présence de la Seine, qui enlace la ville, a pourtant profondément marqué l'histoire de Boulogne-Billancourt et demeure un élément immuable du paysage.

Transport de marchandises, de voyageurs, flotte de bateaux de plaisance, canots pêcheurs et barques, lavandières : la vie du fleuve et de ses berges était très animée durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les bords de Seine étaient très fréquentés et constituaient le lieu privilégié de promenade du dimanche (ponton de natation, fêtes nautiques et joutes parisiennes, guinguettes du quai du Point-du-Jour...).

**Que reste-t-il aujourd'hui de cet attrait passé pour le fleuve et ses berges ? Pas grand-chose, hélas ...**

La ville s'est progressivement tournée vers Paris, dirigeant son regard, non plus vers la Seine et les villes voisines (Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Saint-Cloud, Suresnes), mais vers la capitale.



Les cinq kilomètres de berges, aujourd'hui pratiquement toutes bétonnées ou abandonnées, représentent pourtant un réel atout environnemental pour la ville.

Les parcours établis par la section ne pouvaient ignorer son fleuve qui représente un riche patrimoine pour la ville et les Boulonnais. Ces derniers doivent se réappropriier leurs berges pour en faire de vrais lieux de promenade « nature ».

La section a étudié la question et propose, dans un premier temps, d'aménager un parcours reliant le pont de Saint-Cloud à la passerelle de l'Avre.

Elle formule également plusieurs recommandations, plus générales, destinées à ouvrir la ville vers la Seine et ses voisins.

## 8) Ouvrir la ville vers la Seine et ses voisins

À l'instar des projets de réaménagement des quais réalisés à Paris, Lyon, Nantes ou Bordeaux, particulièrement appréciés des piétons, la section formule plusieurs recommandations visant la réhabilitation de l'accès aux berges de Boulogne-Billancourt et la réappropriation du fleuve par les Boulonnais.



### NOS RECOMMANDATIONS

- Rendre possible l'accès aux berges sur l'ensemble du territoire de la ville en luttant notamment contre toute forme d'appropriation du domaine public fluvial par les propriétaires/occupants des péniches.
- Organiser une fête annuelle de la Seine et des quais (promenades en bateau, fêtes nautiques et joutes, découverte de l'habitat fluvial, piques-niques...).
- Développer l'offre et faire la promotion du bateau-promenade (de l'association Espaces par exemple) afin de permettre une découverte de notre ville, de sa faune et de sa flore, à partir de la Seine.
- Mettre en place un service municipal chargé spécifiquement des berges et des quais, de l'habitat fluvial et de la coordination avec les différentes autorités compétentes (VNF, Ports de Paris, Conseil général des Hauts-de-Seine, Ville de Boulogne-Billancourt, GPSO...).
- Maintenir un « tiers paysage » (flore sauvage).
- Intégrer la richesse de la faune et de la flore de ces espaces dans la signalétique.
- Développer le transport fluvial dans le cadre d'un projet GPSO/BB/Paris) en cours des arrêts Batobus-Vogues seraient prévus au port proche du jardin Albert Khan et à l'île Seguin.
- Mettre en place une traversée en bac gratuite du quai Le Gallo à l'île de Monsieur, afin d'accéder à la base nautique et au parc de Saint-Cloud sans avoir à traverser les ponts. Cela a été fait dans le Val-de-Marne ou à Paris [photo ci-contre].
- Créer du lien grâce aux ponts : les embellir, les fleurir...
- Fédérer les associations de bateaux-logement (l'Escargot qui flotte et l'AQBB).



Bac sur le canal de l'Ourq à Paris XIX<sup>e</sup>

## 9) Réhabiliter le parcours des berges, du pont de Saint-Cloud à la passerelle de l'Avre

### Objectif

Ouvrir la Seine aux Boulonnais en réhabilitant un espace oublié, le chemin de halage, une action simple pour un engagement de notre ville en faveur de l'environnement.

Les berges boulonnaises constituent une ceinture de 5 kilomètres, pour les trois quarts non accessible aux promeneurs, car bétonnée et ou privatisée. Le chemin de halage de jadis a aujourd'hui quasiment disparu.

Seule existe encore la partie qui va du pont de Saint-Cloud à la passerelle de l'Avre, longue de 1 200 mètres (tracé coloré ci-contre).



En dehors de rares parties entretenues par des habitants de bateaux-logement, ce qui reste du chemin de halage, est pratiquement à l'abandon. Ainsi, il est difficilement praticable à certains endroits (impossibilité de passer, par exemple, avec une poussette), la végétation se développant de façon sauvage.

De plus, les bateaux nettoyeurs du Conseil général des Hauts-de-Seine passent de plus en plus rarement. De ce fait, s'accumulent contre la rive saletés et débris flottants poussés par les vents dominants du Sud-Ouest.



Cette partie de la berge restée naturelle est riche au plan de la faune. Ni bétonnée, ni « privatisée », elle est la plus facile à réhabiliter rapidement et à rendre aux Boulonnais, pour un coût réduit. En effet, un simple nettoyage de ces 1 200 mètres, un fauchage des herbes, un léger élargissement par endroits du chemin et un « élagage » des branches basses de certains arbres suffisent à rendre ce trajet praticable. Pour ce faire, il suffirait de faire appel à une entreprise ayant une obligation de résultat dans le cadre d'un forfait (et non comme jusqu'alors, à une association subventionnée, mais dont les résultats ne sont pas garantis par contrat).

Les conseillers ont réfléchi aux délais de réalisation : cette opération peut être réalisée en moins de trois mois.

• **En réhabilitant le chemin de halage entre le pont de Saint-Cloud et la passerelle de l'Avre, les Boulonnais se verraient offrir une promenade « nature », originale, paisible, avec toute sa diversité écologique, ainsi qu'une découverte d'un habitat fluvial original.**

De plus, au niveau de la passerelle de l'Avre, ce parcours permettra une jonction, avec le chemin de halage parisien du bois de Boulogne. Ce dernier est très bien entretenu par les parcs et jardins de la ville de Paris. La frontière entre les deux villes est symbolisée par un charmant pavillon d'octroi.

La signalétique en serait simple avec un départ au parking du pont de Saint-Cloud et une arrivée en face de la barrière d'octroi.

- **Le point noir de ce parcours demeure l'ancien ponton de l'ACBB**, jadis utilisé pour l'aviron, le kayak et le yachting, et le ponton atelier attenant : ils sont totalement à l'abandon et leurs abords sont particulièrement sales. En outre, les anciennes pelouses de l'ACBB situées sur le chemin de halage, qui jadis accueillait durant les beaux jours des familles pour des pique-niques, ne sont plus entretenues. Les terre-pleins servent maintenant de parkings privatisés.



Ancien ponton ACBB

## NOS RECOMMANDATIONS

### À court terme

- Solliciter une intervention plus fréquente des bateaux nettoyeurs du Conseil général des Hauts-de-Seine.

### À moyen terme

- Faire des berges un vrai lieu de promenade, original et écologique, en réhabilitant le chemin de halage situé quai du 4 septembre : à nettoyer, élaguer, élargir et flécher les 1 200 mètres entre le pont de Saint-Cloud et la passerelle de l'Avre.
- À la place de l'ancien ponton de l'ACBB pourrait être étudiée l'implantation d'un port de plaisance (30 à 50 bateaux ainsi qu'une capitainerie, avec restaurant, épicerie, haltes café) pour capter une partie du tourisme fluvial de passage, et ce au profit de notre ville.

En effet, Paris manque d'emplacements pour les touristes fluviaux de passage, tourisme en constante augmentation. Il s'agit principalement d'étrangers généralement à fort pouvoir d'achat et en mesure de dépenser des montants significatifs pour une halte de quelques nuits près de Paris. De plus, pourrait leur être offerte une possibilité de ravitaillement et de déplacement (SUBB ?) de proximité vers notre centre-ville.

Ce port pourrait également comporter une restauration, atout supplémentaire pour les bateaux de passage et, qui de plus, permettrait de donner une animation à ce quartier résidentiel.

Un port similaire existe de l'autre côté de la passerelle de l'Avre, propriété du Yacht Club de Paris, mais exclusivement réservé à des bateaux sédentaires.

### À long terme

- Construire une piscine sur la Seine à Boulogne-Billancourt, telle qu'elle existait au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle offrirait aux Boulonnais une solution complémentaire à l'unique piscine de la ville et leur permettrait, en été, de goûter aux joies de la piscine découverte, joies presque oubliées depuis la fermeture de la piscine Molitor.

## ANNEXES

### Annexe 1 • Note de cadrage [29/09/2013]

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Local (CESEL)

Section « Environnement, Culture et Sport »

Vice-présidente : Laurianne Rossi

Boulogne-Billancourt, le 29 octobre 2012

A l'attention de M. Pierre-Christophe BAGUET

Maire de Boulogne-Billancourt

Président de Grand Paris Seine Ouest

Président du CESEL

**Objet : Travaux de la section « Environnement, culture et sport » : Note de cadrage.**

Monsieur le Maire,

Lors de son Assemblée générale du 10 juillet 2012, le Conseil économique, social et environnemental local, renouvelé par délibération du 22 mars 2012, a procédé à l'installation de ses trois sections :

- Sociale (Vice-président : Freddy Bittan)
- Environnement, culture et sport (Vice-présidente : Laurianne Rossi)
- Economie et urbanisme (Vice-Président : Jean-Yves Cuny)

Conformément à la modification des statuts du CESEL qui vise à renforcer l'initiative des sections, celles-ci ont désormais vocation à définir et proposer le sujet de leur rapport thématique.

A cet égard, la section « Environnement culture et sport » se propose de consacrer son rapport annuel à l'amélioration du cadre de vie boulognais et à l'identification d'axes de continuité dans la ville en proposant des parcours de promenade urbaine.

En effet, bien qu'appréciée pour son cadre de vie, la ville de Boulogne-Billancourt présente néanmoins plusieurs déséquilibres, notamment en termes de paysage architectural, de décor urbain, d'espaces végétalisés et de cheminements piétons et cyclables. Liées à la densité de la ville et à la fracture urbaine générée par les deux axes majeurs qui la traversent (RD 910 et, de façon moindre, Route de la Reine), ces ruptures nuisent au cadre de vie et à l'appropriation globale et continue par les Boulognais des différents quartiers et espaces publics (les espaces verts notamment).

• La Section « Environnement, Culture et Sport » se propose d'appréhender ce sujet en identifiant tout d'abord les éléments qui gênent ou dégradent le cadre de vie quotidien et qui appellent une intervention municipale, ce à travers trois axes :

- La qualité d'usage : diversité et proximité des équipements publics, cheminements, offre culturelle et sportive, lieux de divertissement, gestion durable des équipements publics.
- La qualité paysagère : espaces verts ; paysage architectural et urbain, décor et mobilier urbain, mise en valeur des berges ; entrées de ville, intégration des objectifs du Grenelle de l'environnement.
- Le confort des espaces publics : accessibilité, signalétique, éclairage, bruit, sécurité des piétons/cyclistes, mixité fonctionnelle.

Ce diagnostic donnera lieu à des propositions visant tout particulièrement l'embellissement et la végétalisation de certains axes et quartiers, ainsi que l'amélioration des cheminements piétonniers et des pistes cyclables.

• Parallèlement, dans le but d'atténuer le phénomène de rupture au sein de la ville, la Section s'attachera à identifier des axes de continuité en proposant des itinéraires de promenade urbaine, à même de rendre plus agréable le trajet quotidien vers une station de bus/métro (quitte à le rallonger de quelques minutes), ou de favoriser la déambulation. Il s'agira d'offrir à chacun un cheminement aux ambiances multiples, mais sans point de rupture, afin de favoriser la continuité de la trame urbaine. Ces parcours, adaptés à différents types de mobilité, relieront les différents quartiers de la ville, les points névralgiques (transports, commerces, centres administratifs, sportifs et culturels) et les lieux de nature, à travers les places, les rues, les espaces verts, mais aussi les berges de la Seine. Ils permettront de reconquérir des espaces oubliés, d'améliorer la lisibilité générale de la ville, de développer un partage de l'espace public et de connecter les lieux de nature entre eux.

Dans le cadre de ce travail, la Section cherchera dans la comparaison avec d'autres villes d'autres collectivités, des références ou des exemples à suivre, et veillera à proposer des actions :

- concrètes et réalisables à court et moyen terme
- dont le coût sera maîtrisable (tenant compte de la diminution de la dépense publique)
- mobilisatrices et de nature à rendre les Boulonnais acteurs de l'initiative pour une meilleure appropriation et un réel engagement citoyen en faveur de l'environnement.

L'objectif général des travaux que nous espérons mener à terme, présenté ici dans ses grandes lignes, est bien de fournir des éléments de choix stratégiques utiles à même d'améliorer le cadre de vie boulonnais. Nous les soumettons à votre attention et à votre approbation pour que vous puissiez confirmer notre mission.

Le rapport final vous sera remis en juin, et nous réaliserons un rapport d'étape pour le premier trimestre 2013.

Guy Sorman  
Président délégué du CESEL

## Annexe 2 • Le questionnaire d'entretien

Conseil Economique, Social et Environnemental Local (CESEL) de Boulogne-Billancourt  
Section « Environnement, Culture et Sport »

---

### QUESTIONNAIRE

Entretiens avec les organismes municipaux et associations œuvrant en faveur  
de l'environnement et de la valorisation du patrimoine

#### **Question préliminaire :**

1. En tant que bouloonnais, quelle est votre appréciation sur la ville et votre quartier face aux nuisances pouvant détériorer le cadre de vie ? (citer 3 nuisances)

#### **Qualité d'usages et commodités publiques**

2. Souhaitez-vous des itinéraires de promenade urbaine?
3. Quel est votre avis sur la piétonisation de certaines rues soit temporairement soit définitivement ?
4. Estimez-vous qu'il manque à Boulogne des équipements publics ? Si oui, quel est celui (ou ceux) prioritaire pour vous ? (citer 3 équipements publics qui manquent)
5. Les équipements culturels (deux théâtres, cinémas, lieux de spectacle comme le Carré Bellefeuille) sont-ils en nombre suffisant ?

#### **Qualité paysagère**

6. Avez-vous des propositions sur l'aménagement des berges à Boulogne?
7. Place Sembat : Une amélioration paysagère ponctuelle suffit-elle et sous quelle forme ? Ou faut-il demander plutôt une réhabilitation complète de la place ?
8. La ville est-elle selon vous suffisamment végétalisée ?

#### **Confort des espaces**

9. Quelles sont les actions menées ou à mener par la municipalité face à l'occupation anarchique des trottoirs ? Quid de la concertation avec les professionnels des deux roues et les autres professionnels concernés (concessionnaires autos, cafés, restaurants, commerces divers) demandés en 2010 par le CESL (rapport sur RD 907) ?
10. Quelles sont les mesures prises ou envisagées par la municipalité pour remédier à la dégradation des trottoirs ?
11. Quelles sources de bruit sont-elles les plus ressenties à Boulogne : circulation urbaine, livraisons, bruit de voisinage .... ?
12. Quelles sont les mesures à prendre pour intégrer dans la ville les personnes en situation de handicap – personnes âgées, handicapées, personnes avec enfants et poussettes, personnes à mobilité réduite ?

## **1. Qualité d'usages et commodités publiques**

- Souhaitez-vous la création de nouvelles liaisons vertes dans la ville ?
- La densification prévue de la ville (augmentation de la population dans le quartier Rives de Seine notamment) vous paraît-elle être accompagnée par un développement satisfaisant des espaces verts ?
- Êtes-vous satisfait du tissu urbain en matière de commerces de proximité dans le quartier Rives de Seine ? Sinon quels sont les types de commerces dont l'installation vous semble prioritaire compte tenu de leur rareté ou de leur absence ?
- Seriez-vous prêt à allonger votre temps de cheminement dès lors que le parcours serait plus végétalisé ?
- Êtes-vous favorable au développement des jardins solidaires ?
- Êtes-vous favorable à une extension des voies sur lesquelles la vitesse serait limitée à 30 km/h pour les véhicules et motos ou à leur extension généralisée sur toutes les voies (hors grands axes dépendant du CG 92) ?
- Êtes-vous favorable à l'extension des ralentisseurs sur les voies publiques ? Que préconisez-vous pour assurer une sécurisation des piétons et des vélos place Sembat ?
- Un schéma de pistes cyclables a été adopté par la municipalité. Sa mise en œuvre est toujours en cours alors que ce schéma a été adopté en 2009. Sa réalisation est-elle confrontée à des difficultés ? Si oui de quel type ? Les usagers sont-ils satisfaits ?
- La piscine de Boulogne-Billancourt est saturée. Elle le sera de plus en plus en raison de la population installée sur le Trapèze. Seriez-vous favorable à la création d'une nouvelle piscine ?
- La création de petites salles de sport en liaison avec des immeubles de bureaux sous forme de partenariat public/privé vous semble-t-elle judicieuse ?
- Face au manque de stades pour le tennis, le rugby et autres sports, quelles sont les solutions que vous préconisez ?
- Estimez-vous que le nombre de salles de conférence est ou non suffisant ? Si oui nombre et type de salle souhaités ?
- Souhaiteriez-vous un développement des manifestations culturelles dans les espaces verts de la ville ?
- Êtes-vous favorable à la création d'une ou de plusieurs « maisons de quartier » comprenant des locaux d'animation et de salle dite de restitution pour les associations de quartier ? (voir Issy-les-Moulineaux) ? Seriez-vous plutôt favorable à la création d'un grand centre culturel avec activités artistiques (art plastiques, art de scène, photos) ?
- La création de centres de loisirs indépendants des écoles vous paraît-elle nécessaire ou souhaitable (elle permettrait notamment l'entreposage de matériel spécifique et des locaux plus adaptés) ?
- Seriez-vous favorable à la création de café/débats ou de lieux conviviaux de ce type, de petite taille dans l'enceinte de bâtiments municipaux ?

## **2. Qualité paysagère**

- Les publicités, enseignes, pré enseignes et fanions sont parfois agressifs sur le plan visuel. En ce cas quels sont les moyens mis en œuvre par la municipalité?
- Entrées de ville : une concertation avec la ville de Paris et le CG 92 a-t-elle été ouverte? ( Voir rapport sur la RD 907 du CESEL en juillet 2010)
- Boulogne-Billancourt est bénéficiaire du label « villes, villages fleuries ». Comment ce label est-il valorisé par la municipalité ?
- Etat d'avancement du changement annoncé en 2010 du mobilier urbain. Difficultés rencontrées?
- Etes-vous favorable à l'obligation de ravalement des immeubles, le cas échéant avec encouragement financier et affichage publicitaire sur les échafaudages ?
- Souhaitez-vous voir développer les toitures paysagères accessibles aux habitants (v. plan nature en ville élaboré dans le cadre du Grenelle de l'environnement)?
- La prise en compte d'un coefficient d'occupation végétale à la parcelle pour favoriser la végétalisation de tous les espaces publics vous paraît-elle souhaitable? Ex. parkings (v. plan nature en ville élaboré dans le cadre du Grenelle de l'environnement)?
- Un plan urbain de végétalisation de la ville, prévoyant par ex. le renouvellement des arbres sur le long terme, vous paraît-il nécessaire ?
- Quels sont, à votre avis, les inconvénients qui pourraient résulter de l'augmentation des espaces verts ?

## **3. Confort des espaces**

- Etat d'avancement et bilan de la rénovation de l'éclairage urbain ; certaines voies sont elles encore mal éclairées ; souhaitez-vous voir l'éclairage public réduit ou d'autres modes alternatifs utilisés pour réduire la facture énergétique ?
- La sécurité des piétons n'est pas toujours assurée sur les trottoirs en raison de la circulation des deux roues et de leur stationnement. Quelles mesures préconisez-vous pour pacifier la relation piétons/ deux roues ?
- La signalétique vous paraît-elle claire et suffisante ?
- Quels sont les axes où la mobilité des piétons peut être améliorée (voir réalisation pont de Sèvres/Trapèze)?
- La mise à disposition aux habitants d'espaces d'expression picturale vous paraît-elle devoir être favorisée ?

### Annexe 3 • Les personnes rencontrées

NOM	ADRESSE	CONTACTS	CONSEILLER-E-S CESEL
<b>Boulogne Environnement</b>	Président : Jean-Louis Tourlière Centre Georges Gorse 22 rue de la Belle Feuille 92100 BB	Tel 01-48-47-12 Mail : contact@boulogne-environnement.com	S Kuntzmann-Burgo/ L Rossi
<b>AEBB Actions Environnement BB</b>	5 Ave du Maréchal Juin 92100 Boulogne	Tél : 06-67-76-85-63 Pt : Anne-Henri Chombart de Lawe, ah.chombartdelauwe@aebb.org	JL Garcin/ P Boutet
<b>Association de défense des rues Diaz, Fernand Pelloutier et Reinhardt</b>	55 rue Reinhardt 92100 Boulogne-Billancourt	Diane Querenet	M Martin
<b>Association de sauvegarde Boulogne-Paris les Princes</b>	5 rue du Commandant Guilbaud 75016 PARIS	Michèle Hervé : 0146049267 Tél : 01 46 04 22 64 sauvegardelesprinces@proxiland.fr	L Rossi/A Rouet
<b>Association du quartier du Parc des Princes</b>	Allée des Pins 92100 Boulogne	Roger Lebon : 01 46 05 30 52 Tél : 01 46 05 65 44 app.informations@gmail.com ou roger.lebon@wanadoo.fr	L Rossi / JL Garcin
<b>Association des résidents du quartier Seguin-Rives-de-Seine</b>	57 quai Georges Gorse 92100 Boulogne-Billancourt	Contact éventuel : Antoine Bucheton Association.rivesdeseine@gmail.com	S Canet/ C Lafont-Forestier
<b>Poursuivre</b>	133 rue de Silly 92100 Boulogne-Billancourt	Chantal, présidente, et Jean Peronnet Mail : jc.peronnet@wanadoo.fr Tel : 01-46-04-49-98	S Hamon
<b>Association des bateaux-logements L'escargot qui flotte</b>	Péniche Mélody face au 12-17 Qui du 4 septembre Boulogne	Élise Czestochowski	Y Pretti
<b>Association Espaces</b>	45 bis route des Gardes 92199 Meudon	Président Marc Méry 01-55-64-13-40 espaces@association-espaces.org	S Hamon/ JM Le Balch / JF Petit-Jean
<b>Association Boulogne Patrimoine</b>	2 rue des Tilleuls 92100 Boulogne-Billancourt	Bernard Meyrand Président	L Rossi
<b>UCABB</b>	Cabinet Piton Assurances 263 Boulevard Jean Jaurès 92100 Boulogne-Billancourt	Jean-Claude Piton Président 06-03-06-04-78 01-46-10-79-85	A Rouet / JF Petitjean
<b>ACMBB Association des commerçants des marchés</b>	9 bis Bd Jean Jaurès 92100 Boulogne-Billancourt	Jean-Pierre Delongvert	P Revault d'Allones/ G Garin-Ferraz
<b>Association des Jardins familiaux du Pont de Sèvres</b>	881 cours Aquitaine 92100 Boulogne-Billancourt	Ghislain Atgie Président	C Lafont-Forestier / G Garin-Ferraz
<b>Forum Universitaire</b>	60 rue de la Belle-Feuille 92100 Boulogne-Billancourt	Jean-Claude Cusset, président 01-55-18-52-05 info@forumuniversitaire.com	P Revault d'Allones/ F Bitan
<b>Association du Cyclo Club de Boulogne-Billancourt</b>	11 rue de Clamart 92100 Boulogne-Billancourt	Denis Joye Président	P. Revault d'Allones
<b>Association du Club Olympique de Billancourt</b>	40 rue de Meudon 92100 Boulogne-Billancourt	Jean-Claude Mouezy Président 01 46 21 24 07 olympique.billancourt@wanadoo.fr	S Hamon

<b>Sandrine Roussot, DGA Aménagement et Patrimoine</b>	Hôtel de Ville	Mail : sandrine.roussot@mairie- boulogne-billancourt.fr	S Hamon /JF Petit-Jean
<b>Emeric Pinkowicz Responsable du label « Ville d'art et d'histoire »</b>	Hôtel de Ville	Mail : emeric.pinkowicz@mairie- boulogne-billancourt.fr	G.Patenotte
<b>Marie-Sylvie Durand Directrice de l'office du Tourisme</b>	Office du tourisme	Mail : marie- sylvie.durand@mairie- boulogne-billancourt.fr	G.Patenotte + A.Rouet
<b>Vincent Graffin Conseiller Municipal délégué à l'environnement</b>	Hôtel de ville	Mail vincent.graffin@mairie- boulogne-billancourt.fr	En réunion de section
<b>Christine Bruneau maire adjointe à l'environnement</b>	Hôtel de ville		En réunion de section
<b>Alain Veron Commissaire divisionnaire PN</b>			P. Revault d'Allonnes
<b>Association des Amis du musée Landowski</b>	Présidente : Geneviève Lubrez 3 rue Parmentier 92200 Neuilly-sur-Seine	Contact : Elisabeth Caillet- Landowski elisa.caillet@gmail.com	C Lafont-Forestier / G. Patenotte /G. Garin- Ferraz
<b>Conseil général 92</b>		Madame David <a href="http://lesalonbeige.blogs.com/my_">http://lesalonbeige.blogs.com/ my_</a>	Y. Pretti

## Annexe 4 • Ressources utilisées

### Comment mettre en place une signalétique piétonne pour favoriser la marche ? Kit d'accompagnement des collectivités locales

Document INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé), téléchargeable :  
<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1378.pdf>





### **Autres ressources**

Programme OCDE/FIT 2011 :

<http://www.internationaltransportforum.org/Pub/pdf/11PedestrianSumF.pdf>  
<<http://www.internationaltransportforum.org/Pub/pdf/11PedestrianSumF.pdf>>

Programme COST 358 :

<http://www.cost.eu/media/publications/10-59-COST-358-Pedestrians-Quality-Needs-Final-Report>

Plan national Santé-Environnement 2009-2013 :

<http://www.sante.gouv.fr/deuxieme-plan-national-sante-environnement-pnse2-2009-2013.html>

Plan national nutrition-santé :

<http://www.mangerbouger.fr/pnns/>

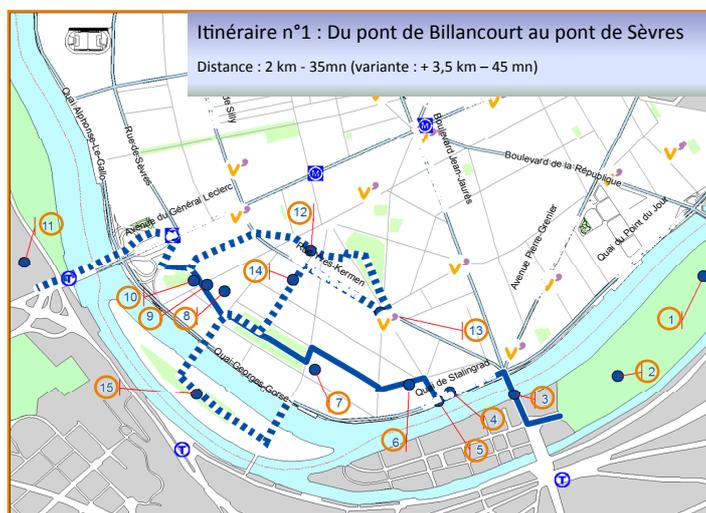
CERTU, (coord. Sonia Lavadinho et Yves Winkin), décembre 2012, *Vers une marche plaisir en ville. Boîte à outils pour augmenter le bonheur de marcher* :

<http://www.voiriepour tous.developpement-durable.gouv.fr/ouvrage-certu-vers-une-marche-a735.html>

## **Annexe 5 • Les cinq parcours piétons en images**

- **Parcours n°1 : « Du pont d'Issy au pont de Sèvres »**
- **Parcours n°2 : « De la place Marcel Sembat aux serres d'Auteuil »**
- **Parcours n°3 : « Du parc Rothschild à la place Marcel Sembat, par l'avenue Jean- Jaurès »**
- **Parcours n°4 : « Du rond-point Rhin & Danube à l'avenue Robert Schuman »**
- **Parcours n°5 : « Les berges » : du pont de Saint-Cloud à la passerelle de l'Avre**

## Parcours n°1 : Du Pont de Billancourt au Pont de Sèvres



Au cœur du parc de  
l'île Saint-Germain



## En arrivant de l'île St Germain par le Pont de Billancourt

### Recommandation

Arborer le pont de  
Billancourt...  
...pour le mettre au  
standard de son arche  
côté Issy-les-Moulineaux



## Du pont de Billancourt au quai de Stalingrad

### Recommandation

Admirer l'arbre  
remarquable

### Recommandation

Préserver l'atmosphère  
« rambla » barcelonaise  
du quai de Stalingrad



## Du quai de Stalingrad à la rue Nationale



### Recommandation

Le brutal rétrécissement du trottoir du quai de Stalingrad est dangereux pour les piétons. Emprunter la rue Nationale puis la rue Traversière pour atteindre le Parc de Billancourt est plus sûr pour les piétons.



## La rue Traversière en cours d'aménagement

- La seconde tranche du Parc de Billancourt arrivera au niveau des palissades au fond... et donnera accès au futur musée Renault.
- Immeubles en construction à la place du mur.
- Deng Ziao Ping a habité dans cette rue.

### Recommandation

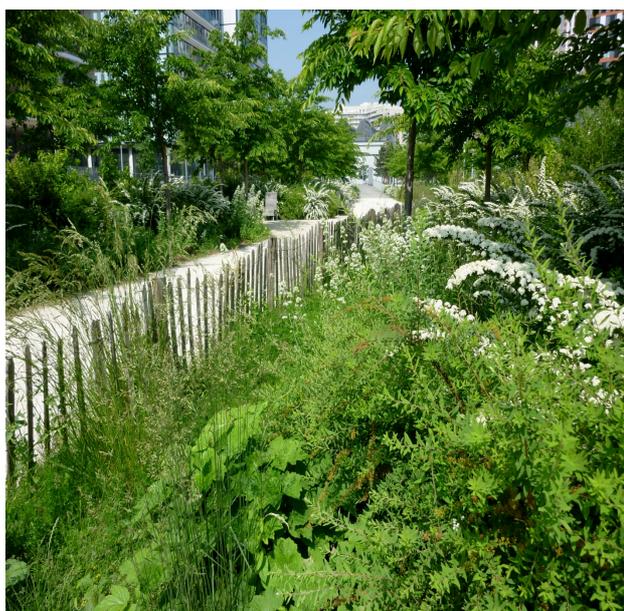
Envisager un trottoir paysagé, une coulée verte de 200 m reliant la rue Traversière à la rue Nationale... et à la rambla du quai de Stalingrad



De la rue de Meudon au cours Seguin  
balade par le parc de Billancourt



Balade  
par le parc de  
Billancourt



Arrivée sur le cours  
Seguin.  
Un coup d'œil sur  
la Tour Jean Nouvel



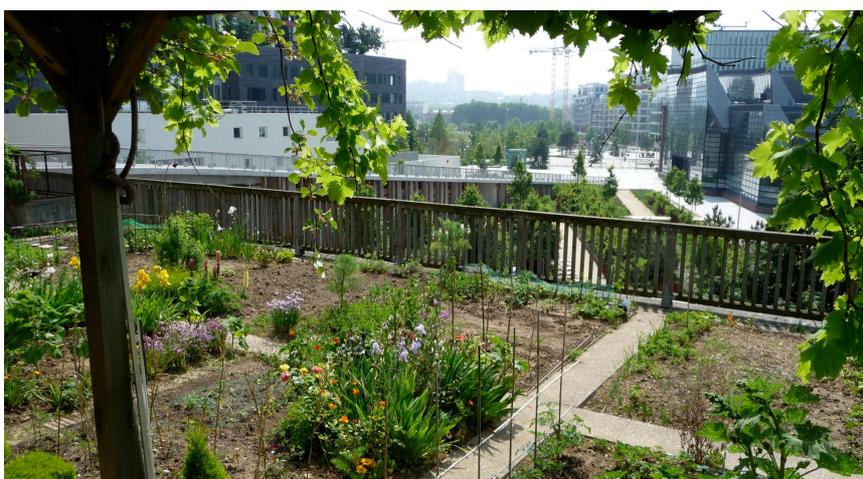
Après la sieste...  
passage par la  
passerelle reliant  
le Parc de  
Billancourt à la  
dalle du Pont de  
Sèvres...  
...et coup d'œil à  
droite sur la  
crèche à la  
girafe...



et coup d'œil à gauche sur la place Georges Besse ... avec pause au soleil en chaise-longue pour les promeneurs...



Les jardins potagers du pont de Sèvres et la vue sur le Parc de Billancourt



Les jardins entre la dalle  
du pont de Sèvres et le Trident (1)



Les jardins entre la dalle  
du pont de Sèvres et le Trident (2)



## Une agréable terrasse en cours d'aménagement en surplomb du carrefour du Pont de Sèvres...

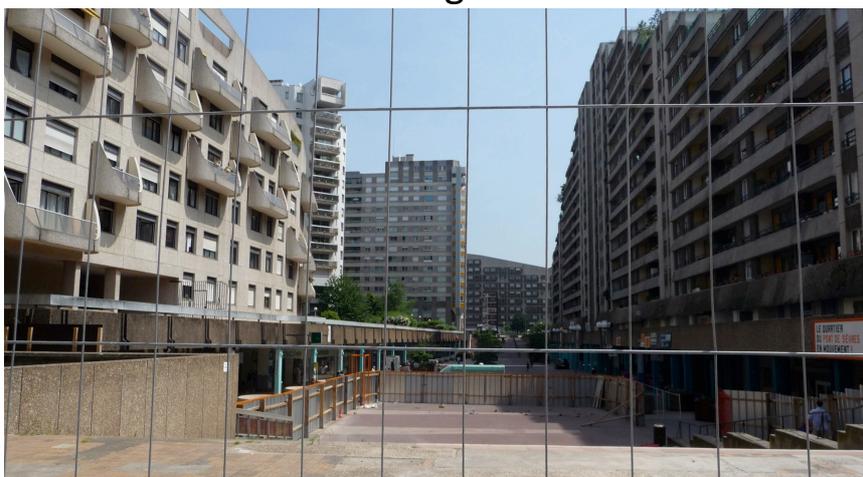
Pour les promeneurs fatigués, la station de métro est au pied de l'escalier !



Pour les ambitieux, traverser le pont et rejoindre le Musée de Sèvres et le Parc de Saint-Cloud



## Pour les flâneurs invétérés, la balade continue par la dalle du Pont de Sèvres en cours de réaménagement.



## Quitter la Place Haute du Forum par l'escalier Castéja et prendre l'allée Ahmed Boughera El Ouafi

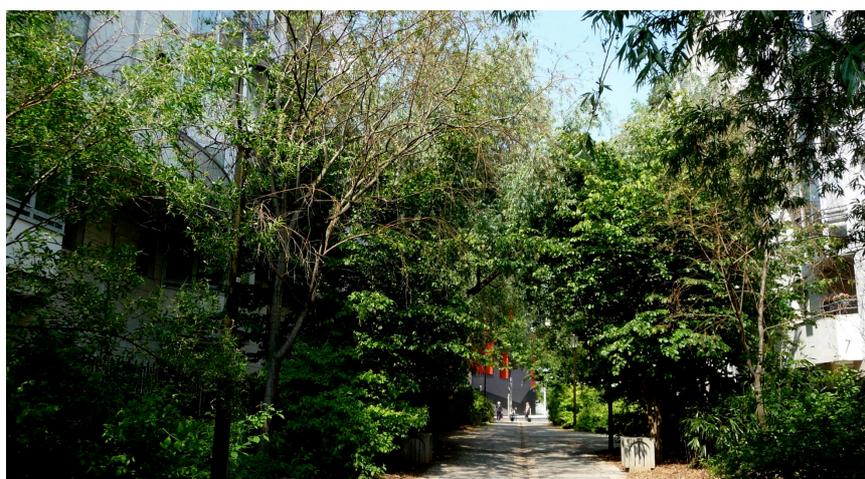
(médaillé d'or aux jeux Olympiques de 1928)



...et profiter de son terrain  
de basket !

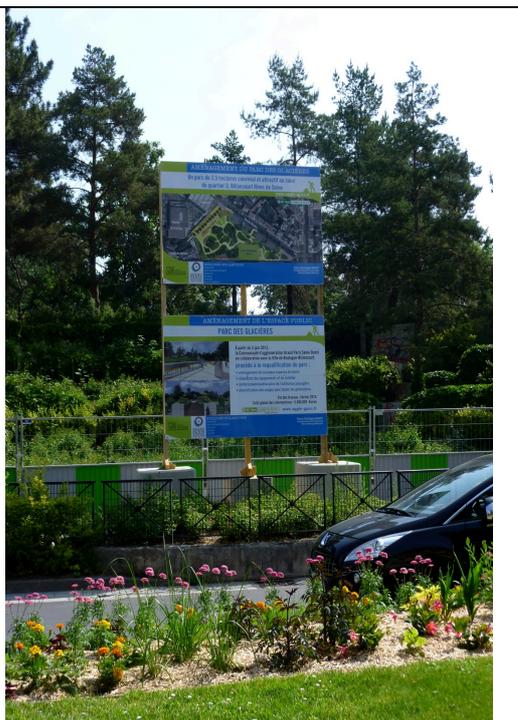
**Recommandation**  
Cette allée est à paysager

## Sous les frondaisons de l'allée Marc Chagall ... rejoindre le parc des Glacières

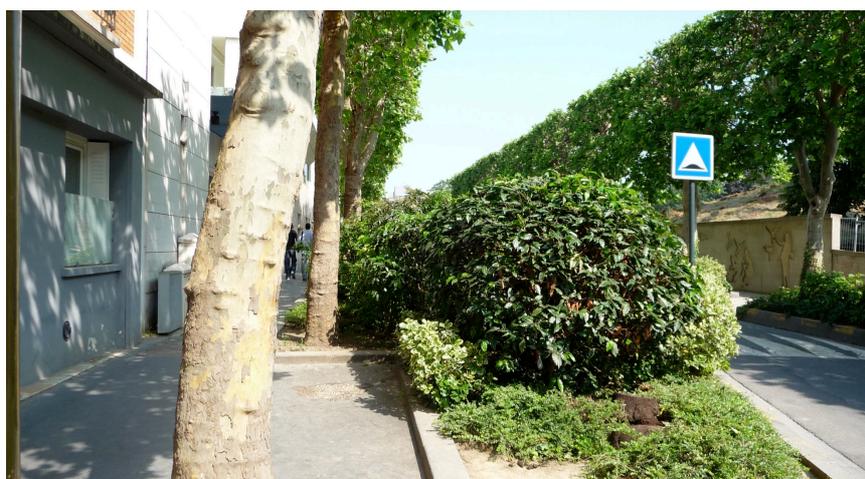


## Le parc des Glacières

Jardins  
Piscine  
Tennis  
Patinoire  
Foot



## Quitter le parc par la rue Nationale...



... pour atteindre la place Jules Guesde

Pause devant les toits végétalisés du nouveau lycée ( 2016)...

et la porte d'entrée restaurée des anciennes usines Renault.



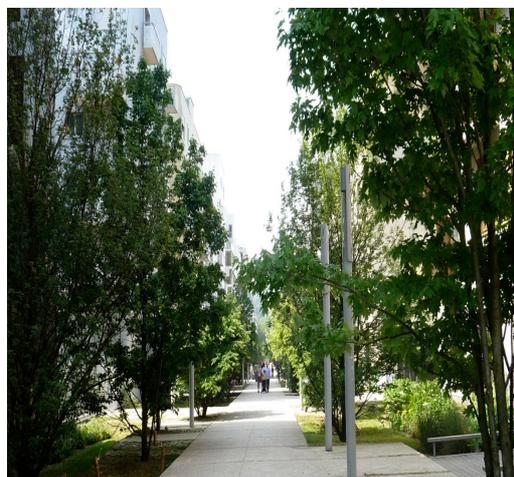
Place Jules Guesde: tapas, sushis, croissants ...  
"Il ne faut pas désespérer Billancourt"  
a dit Sartre!



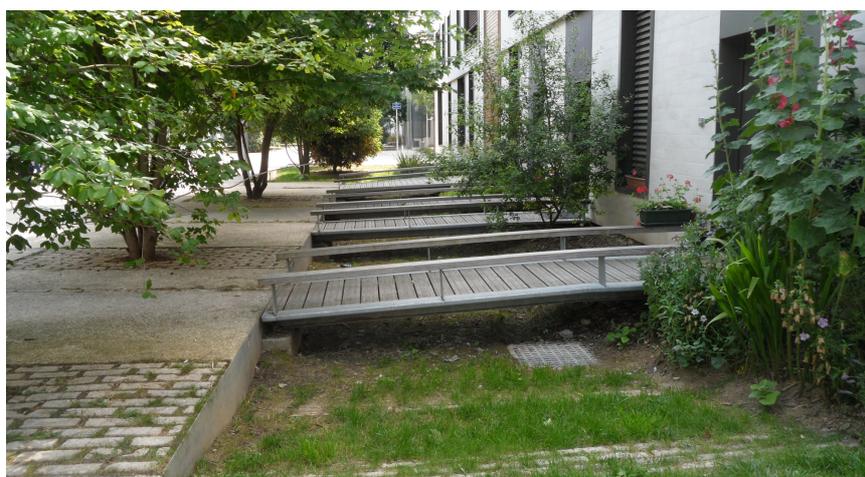
## Prendre la rue Yves Kermen pour rejoindre l'allée piétonne Robert Doisneau

se promener sous  
ses frondaisons...

apprécier son mobilier  
urbain...



## Au long de l'allée Robert Doisneau... l'écoulement des eaux de l'éco-quartier



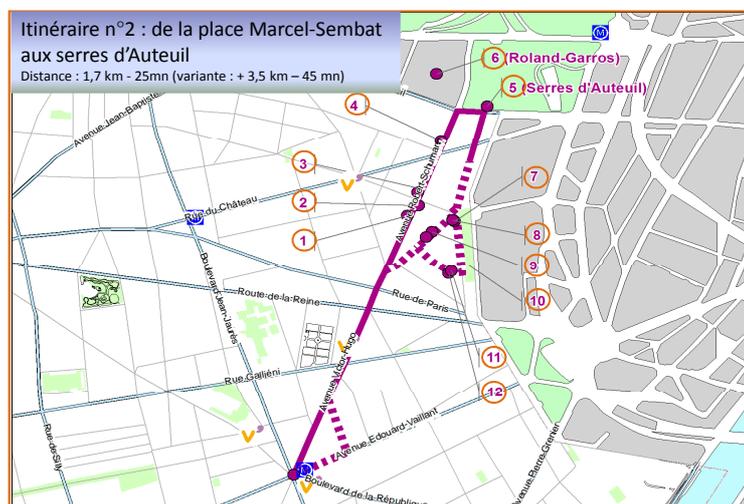
Une pause à la médiathèque ?



Et vous voilà à nouveau dans le Parc de Billancourt  
...de là prenez la passerelle et gagnez l'île Seguin



## Parcours n°2 : De la place Marcel Sembat aux Serres d'Auteuil



### De la place Marcel Sembat à l'intersection avec la Route de la Reine

Bien que très arborée, l'avenue Victor Hugo présente un état dégradé: Trottoirs rapiécés, terre-pleins non ou mal entretenus. En certains endroits, le stationnement permanent de véhicules sur les trottoirs ou l'occupation de ceux-ci par des tables de restaurants laissent un passage étroit pour les piétons.

1



2



- Depuis août 2013 des travaux d'embellissement et de sécurisation de l'avenue Victor Hugo sont engagés par GPSO : une première tranche d'une durée de 5 mois concerne la partie qui va jusqu'à la rue Galliéni : Sécurisation du cheminement des piétons, amélioration de l'accessibilité des espaces publics, mise valeur paysagère de la voie, nouveau revêtement des trottoirs et de la chaussée, renouvellement du mobilier urbain devenu très vétuste, création d'emplacements pour les deux-roues, aménagement de pistes cyclables,...

- La seconde tranche des travaux devant permettre la rénovation de la portion allant de la rue Gallieni au Rond-point André Malraux débutera à l'été 2014.

## Du carrefour de la Route de la Reine au Rond-point André Malraux

- La présence de commerces de proximité, aux alentours du carrefour Route de la Reine / Victor Hugo est un plus pour celui qui voudra se restaurer rapidement ou se reposer à la terrasse d'un café.

3



Plusieurs arrêts d'autobus sont situés au carrefour de la route de la Reine : lignes 72 vers la Porte et le Pont de Saint-Cloud, ligne 123 vers Issy-les-Moulineaux et arrêt du Subb Nord vers l'hôpital Ambroise Paré.

### De l'avenue Robert Schuman aux Serres d'Auteuil

- L'avenue est large et arborée.
- Elle est bordée de nombreuses villas et hôtels particuliers : hôtel Renard où habita Malraux de 1945 à 1962 au n° 19 bis (**photo 4**) , l'atelier Joseph Bernard au n° 24 (**photo 5...**

4

## Hôtel Renard



5

## Atelier Joseph Bernard



- ... l'hôtel Dujarric au n° 18 bis, l'école Dupanloup, l'ancienne propriété du grand-duc Paul de Russie, au 4 (**photo 6**). Certains hôtels particuliers sont peu visibles du fait de leurs hautes grilles noires.
- Une piste cyclable longe les numéros impairs.

6

## Ecole Dupanloup



## Des Serres d'Auteuil à la place de l'Europe

- En prenant le boulevard d'Auteuil et en tournant dans la rue de la Tourelle, on longe des immeubles à l'architecture intéressante, notamment au n°28.
- Au 32 bis rue et donnant sur la place de l'Europe, est situé l'hôtel Guilgot (**photo 7**).
- Une entrée du jardin Guilbaud permet une halte reposante et verdoyante.
- A proximité on voit le stade Jean Bouin, inauguré en août 2013 et à l'architecture novatrice en béton fibré.

7

### Hôtel Guilgot



## Retour éventuel vers la place Marcel Sembat

On peut revenir éventuellement :

- Soit par la rue du Pavillon dans laquelle des immeubles à l'architecture intéressante sont situés par ex au 10 et 6 (**photos 8 et 9**) puis l'avenue Robert Schuman,

### 8 rue du Pavillon



9  
rue du Pavillon



- soit continuer la rue de la Tourelle (au 23 l'immeuble collectif Molitor) et prendre la rue du Belvédère où sont situés plusieurs immeubles des Années 30 : au 5b ( **photo 10**) et 3b (**photo 11**)...

10  
rue du Belvédère



11  
rue du Bevédère



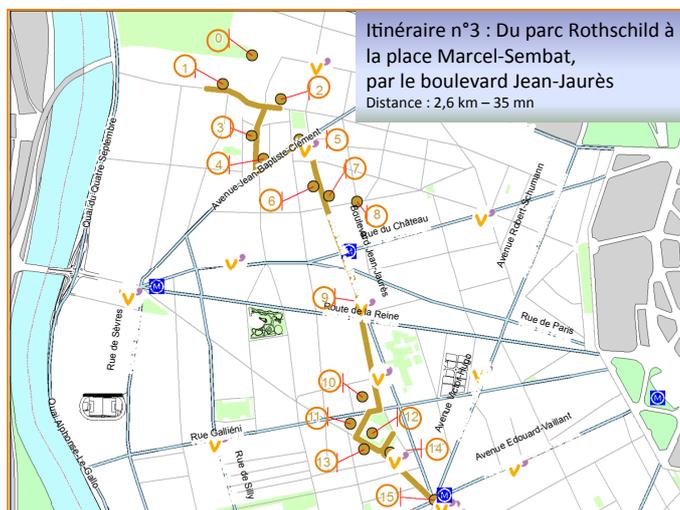
...au 4 (**photo 12**) les villas de Jean-Hilliard au 6-12, la Résidence-atelier Froriep de Salis au 9 et la Villa Dora Gordin au 21

- et revenir par l'avenue Robert Schuman.

12  
rue du Belvédère



## Parcours n°3 - Du parc Rothschild à la place Marcel Sembat, par le boulevard Jean-Jaurès



### Au départ du parc Edmond-de-Rothschild

Qui peut deviner que l'entrée du parc se dissimule au fond de cette voie ?

L'entrée du parc mériterait d'être signalée de manière explicite : le piéton hésite à avancer dans cette rue qui ressemble à une impasse.



La façade du musée Paul Belmondo incite à franchir le seuil : une belle cour intérieure susceptible d'accueillir tables et chaises aux beaux jours.

### Marchant vers l'ancien puits

Préférer avancer sur le trottoir en face du musée, plus fleuri et verdoyant.



Un container d'apport volontaire (verre) à embellir : expression picturale à confier à un artiste boulonnais ou à un collectif de collégiens (la classe arts graphiques).



Des trottoirs bordés de béton à rendre plus confortables pour le croisement des piétons (et poussettes) ; améliorer (notamment pour les personnes à mobilité réduite) et sécuriser les passages piétons à ce carrefour.




### Revenir sur ses pas, pour passer devant la galerie d'art (et y entrer ?)

Un marquage éphémère au sol indique le chemin ...



Occupation de l'espace public : embellir cette emprise au sol ?



Des jardinières en béton : végétaliser l'espace public autrement ?



Observer les belles demeures d'une rue  
calme en marchant vers le théâtre



Un arrêt sur la place  
Bernard Palissy



Une terrasse au vert, un essai de mobilier végétalisé au feu, un bel aménagement du parvis du TOP...

...tellement encombré de plantes et de jardinières que les piétons hésitent à s'asseoir et à en profiter !



Remonter l'avenue Jean-Baptiste  
Clément jusqu'à l'église Notre-Dame



Un détour par le square du Parchamp, derrière  
l'église : espace de verdure... un peu trop minéral et  
métallique !



Absence de signalétique, panneaux indicateurs désordonnés, difficiles à lire

Descendre le boulevard Jean-Jaurès :  
ses commerces,  
une galerie d'art sous un porche,  
le marché Escudier



Des jardinières bétonnées, empilées et vides :  
à fleurir tout simplement !

Le carrefour avenue Jean-Jaurès /  
rue Escudier



Un volume architectural sans signe distinctif : une école.

Des compteurs électriques disgracieux : en faire un support  
d'expression artistique ?

Un pied d'arbre à végétaliser ?



Place Wallace



Un îlot paysager à aménager ?  
La traversée des piétons demanderait à être  
sécurisée et le stationnement des deux roues  
réglementé.

### Carrefour avenue Jean-Jaurès / route de la Reine

Un peu difficile de circuler : terrasse  
« sauvage », signalétique inutile, manquante  
ou complexe à lire



### Aller vers la Grand Place par la rue de la Saussière



Un bel exemple d'aménagement urbain, où  
il est agréable de marcher.

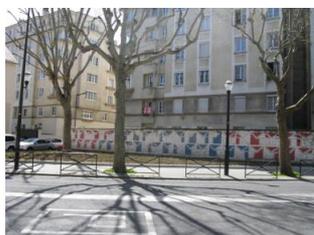
Contourner l'Hôtel de ville :  
ses jardins à l'arrière, l'espace Landowski



Devant l'Hôtel de ville : ses jardins,  
la poste centrale, puis  
le commissariat de police



Passer devant le commissariat de police, vers la place Marcel Sembat



Des aménagements paysagers en contrebas d'une fresque murale. Une jardinière et un pied d'arbre : à harmoniser ?

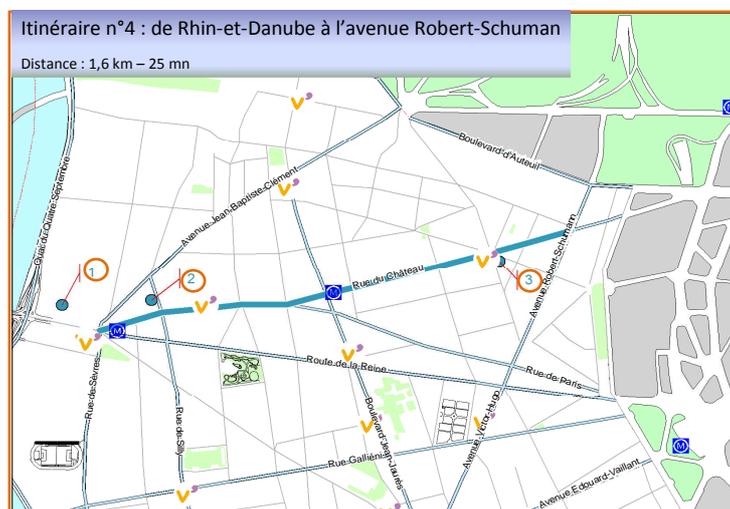


Le rond-point Marcel Sembat : point névralgique et complexe à embellir.

Des compteurs électriques qui pourraient être dissimulés ou au contraire être convertis en supports d'expression picturale ?



## Parcours n° 4 : Du rond-point Rhin & Danube à l'avenue Robert Schuman



> Cet itinéraire nord-ouest/nord-est relie deux jardins - Albert Kahn (rue du port) et les Serres d'Auteuil (rue Gordon Bennett) - quelques points d'intérêt (Studios de la SFP, Musée Marmottan, jonction avec le parcours des années 30) et plusieurs dessertes de transports en commun en suivant la ligne de bus 52 et de métro 10 (stations Boulogne Pont de Saint-Cloud et Boulogne Jaurès).

> C'est un itinéraire de liaison agréable pour les habitants des quartiers nord de Boulogne.

- **Carrefour Rhin et Danube** : tête de ligne 10, transfert vers le T2 et la rive droite, lieu d'animation avec ses brasseries et cafés, les jardins A.Kahn, proche des maisons de retraite de la rue des Abondances et de l'école israéliite.
- **A noter** : absence de signalétique devant et autour les jardins A.Kahn.

- **Rue Jean-Baptiste Clément** : larges trottoirs plantés et belle perspective vers la place de l'ancienne mairie. Au coin de la rue de Silly, les studios de Boulogne mal signalés et peu renseignés.



A noter : la présence d'une plaque (issue du parcours industriel) sur l'historique des studios à l'angle JB Clément-Silly, qui mériterait d'être déplacée devant l'entrée.



• **Rue de Silly** : encombrement de 2 roues sur le trottoir des Studios



- **Rue de Paris** : larges trottoirs, bel ensemble de verdure conforté par les nouveaux immeubles cotés gauche. Nombreux arbres mais pieds non entretenus (terre battue). Rupture au niveau du panneau « allée Marcelin Berthelot », une seule rangée d'arbre subsiste à gauche puis les trottoirs se rétrécissent par changement de l'alignement des immeubles.



- Petits panneaux routiers sur le trottoir indiquant des allées sur la gauche à retirer.
- Présence de vélib à noter.



- **Carrefour d'Aguesseau, rue du Château :** nouveau rétrécissement de trottoir mais entrée dans une zone commerciale. Disparition des plantations d'arbres de voirie.

- **Carrefour Jean-Jaurès** (métro Jaurès et 3 établissements bancaires) : signalétique confuse et peu visible en venant de la rue du Château. Pas de signalétique indiquant les Passages/centre-ville à droite, présence de nombreux panneaux commerciaux.
- Présence de vélib à noter.



- **Carrefour Château/Fessart** : fin de la zone commerciale avec la boulangerie. Nous préconisons de ne pas poursuivre rue du Château, mais de tourner à droite, rue Fessart, puis à gauche, rue Pasteur puis Laurençon, le cheminement étant plus agréable.



- **Rue Pasteur** : calme, immeubles de faible hauteur et belle perspective, trottoirs larges et non encombrés.

- **Rue Laurençon** : beaux espaces de jardins privatifs, trottoirs et rue rénovés récemment.



- **Place Denfert-Rochereau** : un seul panneau indicateur, place très minérale qui manque d'arbres, de verdure et de bancs.
- Présence de vélib à noter.



- **Rue du Château suite** : longe Musée Marmottan et des villas puis beau trottoir large et complantés (jeunes arbres mal allant !)



- **Carrefour Château - Schuman** : croisement de l'itinéraire centre-ville/Serres d'Auteuil et du parcours des années 30, signalétique peu adaptée.



- **Conclusion** : itinéraire de déplacement local agréable, « propre » et peu encombré, qui mériterait une vraie signalétique piéton indiquant également les autres points d'intérêt (TOP, Parc Rothschild, Buchillot d'un coté, Grand place et musée des années 30 de l'autre).

CESEL DE BOULOGNE-BILLANCOURT

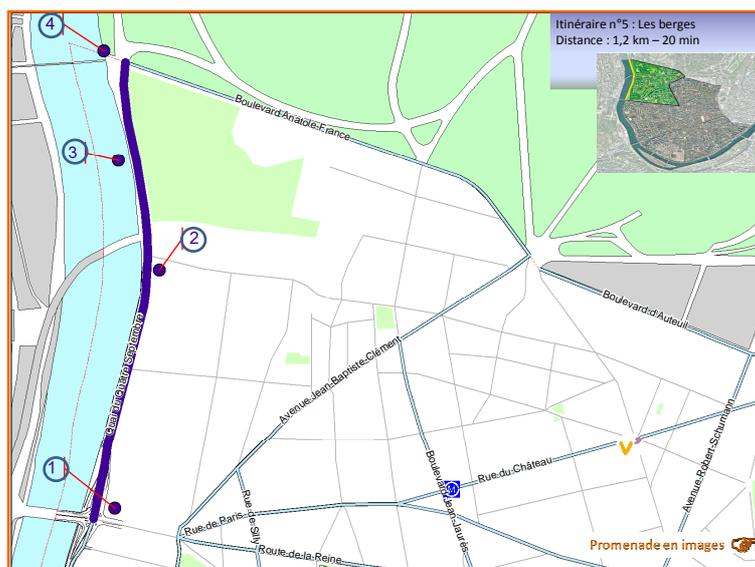
Section environnement

Groupe BERGES : S.Hamon - JF Petit-Jean - Y.Pretti – JM Le Balc'h

## LES BERGES de la SEINE

Etat actuel des berges  
Réflexions du Groupe  
Prospective

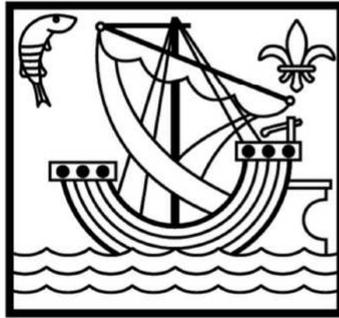
### Parcours n° 5 : Les berges Du pont de Saint-Cloud à la passerelle de l'Avre



## BOULOGNE et la SEINE

En 1790, notre ville s'appelait « Boulogne-sur-Seine »

En 1926, elle devient Boulogne-Billancourt



Blason et logo symbolisent la présence de la Seine

## BOULOGNE et la SEINE

Une ville, « une presqu'île », entourée par la Seine



...et qui lui tourne le dos !

## BOULOGNE et la SEINE

Sous Louis XIV Boulogne faisait partie des faubourgs de blanchisseurs, avec ses bateaux-lavoirs

Au début du 20eme siècle, il y avait même une piscine sur la Seine



## BOULOGNE et la SEINE

Etat actuel des berges : 4 zones distinctes à considérer

**1- Quai du Point du jour.** Le béton a créé une frontière définitive avec le fleuve



## BOULOGNE et la SEINE

Etat actuel des berges : 4 zones distinctes à considérer

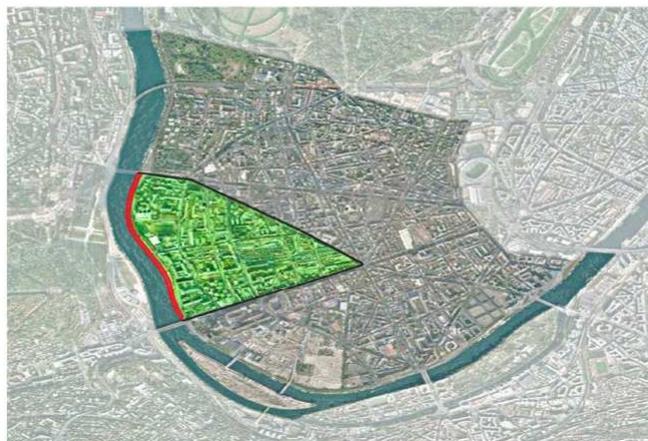
**2- Zone Renault** : bétonnée tout au long. Plus de chemin de halage



## BOULOGNE et la SEINE

Etat actuel des berges : 4 zones distinctes à considérer

**3- Quai le Gallo**. En partie végétalisé et privatisé, il est difficile d'accès au public



## BOULOGNE et la SEINE

### Etat actuel des berges - 4 zones distinctes à considérer

**4 -Quai du 4 septembre.** Seule partie des quais de la ville s'ouvrant sans obstacle sur la Seine. Long de 1km200, ce quai part du Pont de Saint Cloud et fait la jonction avec le joli chemin de halage de la ville de Paris (16eme) au niveau de la passerelle de l'Havre.



## Le quai du 4 septembre

### Le chemin de halage

Il est aujourd'hui, totalement à l'abandon. Toutefois, il est encore valorisé par quelques rares propriétaires de bateaux logements.



## Le quai du 4 septembre

### Etat général du chemin de halage

Il est globalement sale, car plus entretenu par l'Association Espaces qui assurait cette fonction depuis plusieurs années. Des déchets jonchent le chemin et on constate flottant sur l'eau, une accumulation de saletés le long de la rive, que les bateaux nettoyeurs du Conseil Général n'enlèvent que très rarement.



## Objectif : ouvrir la Seine au boulonnais

En réhabilitant le chemin de halage entre le pont de Saint Cloud et la Passerelle de l'Havre...



## Objectif : ouvrir la Seine au boulonnais

... qui offrira une promenade « nature », originale, paisible, avec sa diversité écologique.



## Objectif : ouvrir la Seine au boulonnais

En faisant découvrir un habitat fluvial original, très répandu dans les pays du nord de l'Europe, et faisant partie intégrante de la vie de notre cité.



## Plan d'action

### Réhabiliter le chemin de halage

En confiant à une entreprise le nettoyage des 1200 mètres de promenade, une opération simple et peu coûteuse. Moyens :

Couper les herbes folles

Enlever les déchets lourds qui jonchent le chemin

Couper les arbres qui poussent dans le quai

Elaguer les branches qui obstruent le passage

Elargir par endroits le chemin en terre, enlever les racines saillantes, et ce afin de le rendre praticable aux promeneurs

Flécher le parcours

## Plan d'action

### Intervenir auprès des autorités compétentes

En demandant aux bateaux-nettoyeurs de faire leur travail  
(Conseil Général)

Enlever l'ancien ponton vieillissant et l'atelier de l'ex-ACBB



## Plan d'action

### Intervenir auprès des autorités compétentes

**Pour étudier la possibilité de créer un petit port fluvial (à l'endroit de l'ex-ACBB), identique à celui du Yacht Club de Paris (16eme) situé près de la passerelle de l'Havre.**

**Ce petit port pourrait capter pour notre ville une part du tourisme fluvial européen de passage, tourisme en pleine expansion.**

*Pour mémoire, le port de l'Arsenal à la Bastille est totalement saturé et le Yacht Club de Paris réservé à des bateaux sédentaires.*



## En conclusion : ouvrir la Seine aux boulonnais

En réhabilitant le chemin de halage du quai du 4 septembre, promenade originale et écologique

En fédérant les associations de bateaux logement (*l'Escargot qui flotte et l'AQBB*)

En organisant une fête annuelle des quais (*en cours*)

En faisant la promotion du bateau-promenade de l'association Espace, ouvert à tous, afin de permettre une découverte de notre ville à partir de la Seine

En réfléchissant à une piscine sur la Seine (comme il y a 100 ans)

En imaginant un port pour le tourisme fluvial

**En proposant le chemin de halage du quai du 4 septembre, en complément des itinéraires déjà créés.**



« Tout le monde connaît cette longue levée  
qui borne le lit de la Seine »

(LA BRUYERE)

Ce n'est plus vrai aujourd'hui... A nous de faire en sorte que  
cela redevienne le cas pour les boulonnais.

(Groupe Berges CESEL- août 2013)